

2.4 Scolarisation - Niveau d'instruction

2.4.1 Scolarisation

2.4.2 Niveau d'instruction et sexe

2.4.3 Niveau d'instruction et âge

2.5 Activité économique

2.5.1 Occupation, sexe et situation de résidence

2.5.2 Population active occupée selon le sexe et les
grands groupes professionnels.

III - POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTE

3.1 Répartition spatiale de la population non sénégalaise

3.2 Structure par sexe et par âge

3.2.1 Répartition par grands groupes d'âge.

3.2.2 Pyramide des âges

3.2.3 Rapport de masculinité

3.2.4 Répartition par année d'âge

3.3 Situation matrimoniale

3.3.1 Situation matrimoniale selon le sexe

3.3.2 Situation matrimoniale selon le sexe et l'âge

3.3.3 Polygamie

3.4 Répartition selon la nationalité

3.4.1 nationalité et sexe

3.4.2 nationalité, sexe et lieu de naissance

3.5 Niveau d'instruction

3.5.1 Niveau d'instruction et sexe

3.5.2 Niveau d'instruction et grands groupes d'âges

3.6 Activité économique

3.6.1 Répartition selon le sexe et l'occupation

3.6.2 Population active occupée selon la situation dans /
dans la profession

3.6.3 Population active occupée selon le sexe, les grands
groupes professionnels et la nationalité

4. Migration et Déplacements

4.1 Migrations

4.1.1 Migrations définitives

4.2 Migrations temporaires ou déplacements

INTRODUCTION

Le recensement général de la population d'avril 1976 est le premier à avoir été réalisé au Sénégal depuis l'indépendance.

Il avait principalement pour objet de déterminer le chiffre global de la population du pays, sa répartition par circonscription administrative jusqu'au niveau le plus bas (village) ainsi que ses principales caractéristiques socio-économiques (sexe, âge, ethnie, état matrimonial, niveau d'instruction, occupation, etc...)

La collecte des données sur le terrain a eu lieu du 16 au 30 avril 1976. Les premiers résultats obtenus à partir d'un dépouillement manuel ont été publiés en juillet 1976. L'exploitation informatique des données a commencé au mois de juin 1976.

Elle s'est faite en trois phases :

- le contrôle des questionnaires et leur codification
- la saisie des données codifiées sur support informatique
- et le traitement des programmes à l'ordinateur en vue de la sortie des tableaux.

Les deux premières phases sont achevées depuis septembre 1977, date à laquelle a débuté l'exploitation informatique proprement dite. Les premiers résultats définitifs obtenus sous forme de données brutes ont commencé à sortir à partir de juillet 1978.

Ces dernières comportaient de nombreuses anomalies due à l'insuffisance du nettoyage du fichier et à l'inadéquation des programmes d'exploitation utilisés. Par ailleurs, la lourdeur du système initial de traitement informatique ne permettait pas de sortir les résultats nationaux dans les délais raisonnables. Aussi avait-il été décidé de reprendre l'exploitation en épurant davantage le fichier et en utilisant des programmes adaptés de façon à obtenir des données corrigées plus précises et plus cohérentes que celles issues de la première exploitation. La reprise de l'exploitation devait se faire en trois étapes :

- d'abord sortir les principaux résultats sur la base d'une série de 22 tableaux dite "liste restreinte"

- ensuite sortir les résultats détaillés à partir de la série des 85 tableaux complémentaires de la "liste détaillée" ainsi que le répertoire des villages.

- enfin procéder à des exploitations complémentaires à la demande pour sortir des données spécifiques.

La majeure partie de ce programme a pu être réalisée au cours de l'année 1980 avec l'assistance de l'expert en informatique recruté par le FNUAP pour les besoins du projet.

Les travaux réalisés au cours de l'année 1980 ont consisté

- à nettoyer le fichier en profondeur
- à préparer et à mettre au point les programmes de tabulation de la "liste restreinte" puis à en sortir les résultats
- et enfin à préparer les programmes de tabulation de la "liste détaillée" et du répertoire des villages.

Le nettoyage du fichier a porté sur le contrôle de l'exhaustivité des enregistrements (les enregistrements manquants ont été ajoutés au fichier et les enregistrements doubles supprimés dans la mesure du possible), sur le contrôle de la validité des codes et sur le contrôle de la cohérence des données enregistrées.

S'agissant de ces deux derniers points, il convient de préciser qu'en plus des corrections manuelles un programme d'auto-correction a été utilisé pour redresser les erreurs systématiques.

Les programmes de tabulation de la "liste restreinte" ont été rédigés en FORTRAN par l'informaticien sénégalais responsable de l'exploitation du recensement.

Ces programmes qui sont très performants ont permis de faire disparaître le goulot d'étranglement que constituait l'insuffisance du temps ordinateur alloué au projet par la Direction du Traitement Automatique de l'Information (DTAI).

Le traitement à l'ordinateur des applications du programme de la "liste restreinte" qui a commencé à la mi-novembre 1980 s'est achevé un mois plus tard avec la sortie d'un premier jeu de tableaux donnant les résultats des 8 régions et de l'ensemble du pays. Malheureusement à cause d'une erreur de programme de calcul des âges le traitement de ces applications a dû être repris en février 1981. Après correction de cette erreur sur l'âge les résultats définitifs du recensement sous forme de données corrigées

.../...

XX
PRESENTATION GENERALE DU SENEGAL
XX

MILIEU PHYSIQUE : (1)

Le Sénégal se trouve dans la partie Nord-Ouest de l'Afrique où il marque une pointe avancée du continent dans l'océan atlantique. Il est compris entre le 12^e et le 16^e degré de latitude Nord ; 11°30' et 17°, de degré de longitude ouest.

Il est limité au Nord et au Nord-Est par le fleuve Sénégal qui constitue une frontière naturelle avec la République Islamique de Mauritanie, au Sud-Est la rivière Falémé qui sert de frontière naturelle avec la République du Mali, au Sud, les frontières de la Guinée Bissau, et de la République Populaire et Révolutionnaire de Guinée.

La Gambie une enclave de 10.300 km², s'avance à l'intérieur du territoire. La superficie totale du Sénégal est elle de 196.722 Km². La majeure partie du pays est constituée par une cuvette dont les bords se relèvent faiblement à l'ouest et davantage à l'est. La topographie révèle des plaines et des bas plateaux d'une altitude inférieure à 100 m, composés de terrain tantôt cuirassés et tantôt modelés en dunes. Le climat est caractérisé par deux saisons bien tranchées avec cependant une constance, la chaleur. L'anticyclone des Açores au Nord et l'anticyclone de Saint-Hélène au Sud de l'Afrique sont les deux centres d'action qui règlent la circulation atmosphérique. C'est la prédominance des effets de l'un de ces centres qui détermine la saison. En saison sèche (de novembre à juillet), les régions côtières sont balayées par des alizés venant des Açores qui sont alors prédominants. Pendant ce temps, l'intérieur du pays est soumis aux souffles de l'harmattan (alizé continental).

En saison des pluies, ce sont les effets de la mousson en provenance de Saint-Hélène qui se font sentir ; le rythme et le volume des pluies sont dès lors déterminées par leur fréquence,

(1) Introduction au V^e Plan de développement économique et social 1976-1981.

leur trajectoire, et leur intensité. Celles-ci sont mal réparties dans le temps et dans l'espace. En effet, elles diminuent en volume et en fréquence du Sud au Nord (300 m/m concentrés en un mois et demi au nord, 1400 m/m répartis en quatre mois au sud).

Les écarts de température sont sensibles du Sud au Nord. Composée au Sud d'éléments de grande forêt, elle cède successivement le pas à une savane arborescente dans la région centrale et à une steppe à épineux au Nord.

Le réseau hydrographique se compose de quatre fleuves le Sénégal, le Saloum, la Gambie, et la Casamance. A ces cours d'eau permanents s'ajoutent des cours d'eau temporaires taris en saison sèche mais qui sont vite alimentés pendant la saison des pluies.

LE MILIEU ECONOMIQUE ET SOCIAL (2)

L'économie sénégalaise est essentiellement agricole. L'agriculture occupe environ 70% de la population. Elle est caractérisée par la monoculture de l'arachide, qui malgré les tentatives de diversification, procure encore l'essentiel des revenus du monde rural et fournit les matières premières à la principale industrie de transformation, l'huilerie.

La production agricole a été caractérisée ces dernières années par une évolution en dents de scie en raison d'une pluviométrie irrégulière, ce qui a entraîné des fluctuations dans l'ensemble de l'activité économique du pays. La campagne agricole 1975/76 qui a été une bonne campagne dans l'ensemble a donné les résultats suivants : arachide 1.444.000 tonnes, coton : 32.000 tonnes, cultures maraîchères : 101.800 tonnes, mil, sorgho : 620.900 tonnes, riz paddy : 115.700 tonnes, manioc, 109.200 tonnes, maïs : 48.900 tonnes, etc...

L'élevage connaît une évolution satisfaisante mais reste tributaire de la pluviométrie. Après avoir été sérieusement éprouvé par la sécheresse de 1972, le cheptel se remet progressivement grâce à l'opération "sauvegarde de bétail" l'année en 1973 et a retourné à des conditions climatiques plus favorables. Sa valeur est évaluée à 120.946 millions en 1976.

Le cheptel se compose comme suit en 1976 : 2.440.000 têtes de bovins, 2.660.000 têtes d'ovins et de caprins, 216.000 têtes d'équins, et 166.000 têtes de porcins. La pêche, quant à elle, est en passe de devenir la deuxième ressource du pays après l'arachide. La valeur commerciale de la production de la pêche nationale et de la pêche industrielle a été de 25.053 millions en 1976 avec 350.861 tonnes de mises à terre de poisson.

Contrairement à la pêche industrielle qui utilise une combinaison de moyens et de techniques modernes, la pêche artisanale est elle constituée de pirogues à voiles, des pirogues à moteur (53% de l'ensemble) et des engins divers. Cette dernière est le fait de 35.000 pêcheurs environ. L'industrie est principalement une industrie d'import-substitution mais qui s'oriente vers l'exportation. Sa contribution à la production intérieure brute est d'environ 20%. Les industries de transformation parmi lesquelles¹⁹⁵ industries alimentaires représentent 53% du chiffre d'affaires global de 1976, constituent la dominante du secteur industriel. Evidemment, ce sont les huileries, première industrie du pays qui réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires des industries alimentaires. Les résultats des huileries sont très étroitement liés à ceux de la production agricole de la même façon que ceux des industries alimentaires en général en raison de la demande intérieure induite par les revenus des ruraux. Ensuite viennent dans l'ordre, les industries chimiques avec 15% du chiffre d'affaires global de 1976, les industries textiles et cuir (9%), les industries extractives (6%) largement dominées par les phosphates. Les industries sénégalaises sont caractérisées par leur manque d'intégration à savoir, à quelques exceptions près, une dépendance assez poussée vis-à-vis de l'intérieur pour ce qui est de leur approvisionnement en matières premières d'une part et une contribution assez importante dans la réalisation des investissements du secteur moderne d'autre part.

La population est évaluée à 5.068.741 habitants au mois d'avril 1976. Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national. Si elle est concentrée sur l'axe Dakar-Thiès fortement urbanisé par contre elle est très dispersée vers l'Est du pays.

L'éducation constitue la clef de voûte du développement national en tant qu'elle est la base de tout effort de progrès culturel, de progrès technique, de conscientisation des masses et d'édification d'un système social plus juste.

Les effectifs de l'enseignement primaire s'établissent à 345.000 élèves en 1976.

Les effectifs de l'enseignement secondaire long, court, technique et professionnel sont de 78.149 élèves en 1978 dont 52.562 élèves dans le public.

En 1979, 10.309 étudiants ont été inscrits à l'université de Dakar. Parmi eux, 1.309 sont dans les instituts et écoles spéciales.

La santé est un secteur qui a accusé un certain retard dans le développement de ses infrastructures lesquelles ont du mal à faire face aux besoins des populations compte tenu de la croissance démographique. Le secteur de la santé est caractérisé par la disparité régionale du personnel avec une forte concentration au Cap-Vert, la faiblesse de l'infrastructure hospitalière, des moyens de liaison et d'évacuation et la persistance des maladies parasitaires, liée à une hygiène insuffisante.

L'emploi a connu une évolution satisfaisante depuis l'indépendance. En 1976, on évalue à environ 200.000 personnes celles effectivement occupées dans le secteur moderne et non structuré de l'économie sur une population active 4.960.000 individus dont 1.530.000 ruraux et 420.000 urbains.

Ce secteur se signale par une concentration des emplois au Cap-Vert. En effet, cette région regroupe 85% des salariés du secteur privé, environ 63% des salariés des établissements publics et 46% des salariés de la fonction publique.

Sur le plan des transports, le Sénégal possède en 1976 le meilleur réseau routier de l'Afrique de l'Ouest avec 2.720 km de routes bitumées, 460 km de routes à caractéristiques définitives et 11.200 km de routes classées en latérite ou en terre.

.../...

Le réseau ferré comporte 1.034 km de voies principales et 152 km de voies secondaires.

Le Sénégal dispose pour le transport maritime de 4 ports, Dakar, Saint-Louis, Kaolack, et Ziguinchor. Pour le transport aérien d'un aéroport de classe internationale à Dakar-Yoff et de 15 aéroports secondaires dont les plus importants par leur trafic commercial sont : Ziguinchor, Cap-Skiring, Tambacounda et Saint-Louis. Pour ce qui est des télécommunications l'office des postes, comptait au 1er janvier 1976, 96 bureaux de poste de plein exercice, 81 centraux téléphoniques, 14.400 abonnés au téléphone et 430 au télex.

1ère PARTIE POPULATION TOTALE RESIDENTE

1°) - SITUATION DE RESIDENCE

Les résultats définitifs du recensement indiquent que la population du Sénégal est de 5.068.741 habitants au 15 Avril 1976. Cet effectif comprend tout aussi bien la population domiciliée que la population comptée à part et la population flottante. Il confirme bien les résultats provisoires obtenus par simple dépouillement manuel des documents de collecte et selon lesquels la population est de 5.085.388 habitants.

L'écart entre les deux chiffres qui s'élève à 16.647 personnes, soit 0,3 % de l'effectif global est insignifiant en regard à la marge d'erreur acceptable. Le tableau n°1 donne la répartition de la population selon la situation de résidence.

Tableau n° 1 : Répartition de la population selon la situation de résidence

1. Résidents présents	4.680.323
2. Résidents absents	317.562
3. Visiteurs	208.834
4. Population comptée à part	50.981
5. Population flottante	19.875
<hr/>	
Total 1 + 2 + 3 + 4 + 5 =	5.068.741

La population résidente (ou de droit), c'est-à-dire celle recensée à son lieu de résidence habituelle est de : 4.997.885 individus. Elle comprend les résidents présents dont l'effectif est de 4.680.323 personnes et les résidents absents qui s'élèvent à 317.562 personnes. Quant à la population présente (ou de fait), c'est-à-dire celle recensée au lieu où elle était présente la nuit de référence, son effectif s'élève à 4.889.157 personnes. Elle inclut les résidents présents et les visiteurs (208.834 personnes).

L'effectif des résidents absents (317.562) est largement supérieur à celui des visiteurs (208.834). Certaines personnes absentes de leur résidence ont dû quitter le territoire national de sorte qu'elles n'ont été recensées nulle part comme visiteurs. En revanche des étrangers en visite au Sénégal n'ont pas été recensés ailleurs comme résidents absents. Mais ces mouvements temporaires ne sauraient expliquer l'écart important entre les deux effectifs en question. Il y a lieu de supposer que certains enquêtés ont été recensés comme résidents absents en un endroit et à tort comme résidents présents en un autre.

L'effectif de la population comptée à part est de 50.981 personnes. Appartiennent à cette catégorie les élèves internes des établissements scolaires et universitaires, les personnes internées dans les formations sanitaires, les communautés vivant dans les institutions religieuses, les détenus des maisons pénitenciaires, les militaires de contingent résidant dans les casernes ainsi que les membres de leur ménage vivant avec eux, les membres des corps diplomatiques, les personnes recensées dans les hôtels et villages touristiques, etc...

La population flottante compte 19.375 personnes ; elle comprend les personnes sans logis, celles vivant dans les unités d'habitation marginale ou dans les locaux non destinés à l'habitation (garages, entrepôts, marchés, garages, salles de spectacle, etc...).

En raison de leur situation de résidence particulière, la population comptée à part et la population flottante avaient fait l'objet d'un recensement spécial. Les données relatives à ces deux catégories de population ont été exploitées séparément de celles relatives à la population domiciliée. Sauf indication contraire, l'analyse qui suit porte sur la population totale de droit, à l'exclusion de la population comptée à part et de la population flottante.

2°) REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

Avec 25 habitants au km², le Sénégal apparaît comme un pays à densité de population faible. Cette dernière varie considérablement selon les régions administratives. De 1.711 habitants au km² au Cap-Vert, elle tombe à 5 habitants seulement au Sénégal Oriental. Entre ces deux extrêmes se situent les régions de Thiès et de Diourbel qu'on pourrait considérer comme densément peuplées, le Sine Saloum et la Casamance moyennement peuplées, la région de Louga et le Fleuve faiblement peuplés (cf tableau 2).

Tableau n° 2 : POPULATION, SUPERFICIE ET DENSITE PAR REGION

REGION	POPULATION		SUPERFICIE (KM2)		DENSITE (hbs/km ²)
	Effectif	%	val. absolud	%	
Cap-Vert	940 920	18.8	550	0.3	1 711
Casamance	730 682	14.6	28 350	14.4	26
Diourbel	423 038	8.4	4 359	2.2	97
Fleuve	514 735	10.3	4 127	22.4	12
Sénégal-Or.	287 313	5.7	59 602	30.3	5
Sine Saloum	1 006 158	20.1	23 945	12.2	42
Thiès	625 440	13.5	6 601	3.3	102
Louga	419 599	8.6	29 188	14.9	14
ENSEMBLE ...	4 997 835	100.0	196 722	100.0	25

Tableau n° 3 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANT EN DEHORS
DES COMMUNES SELON LA DENSITE

DENSITES	POPULATION			SUPERFICIE		
	Effectifs	%	% cumulés	km2	%	% cumulés
- 9	199 702	6.1	6.1	69 379	35.1	35.1
5 - 9	236 083	7.2	13.3	37 737	19.1	54.2
10 - 19	586 351	17.8	31.1	41 196	20.9	75.1
20 - 29	322 599	9.8	40.9	14 120	7.2	82.3
30 - 39	373 767	11.4	52.3	11 049	5.6	87.9
40 - 49	229 744	7.0	59.3	5 289	2.7	90.6
50 - 59	396 770	12.1	71.4	6 716	3.4	94.0
60 - 69	263 740	8.0	79.4	4 739	2.4	96.4
70 - 79	259 083	7.9	87.3	3 397	1.7	98.1
80 - 89	38 233	1.2	88.5	447	0.2	98.3
90 - 99	94 395	2.9	91.4	1 014	0.5	98.8
100 et +	284 114	8.6	100.0	2 460	1.2	100.0
ENSEMBLE...	3 284 590	100.0	-	197 543	100.0	-

La population du Sénégal étant essentiellement rurale, les densités rurales sont encore plus significatives.

2.2. - Population et densités rurales

La population vivant en dehors des communes est de 3.284.590 habitants soit les 2/3 de l'effectif global. Elle se répartit entre (7.000) villages de taille très variable. Le tableau n° 3 montre que 35 % de la superficie du territoire national ont une densité rurale inférieure à 5 hbts au km², plus de la moitié soit 54 % a une densité rurale inférieure à 10 hbts au km² et les 3/4 ont une densité inférieure à 20 hbts. Les zones de densité modérée (20 à 50 hbts au km²) couvrent 16 % du territoire, celles où la densité est comprise entre 50 et 100 hbts couvrent 8 %. Les zones rurales de fortes densités (plus de 100 habitants) ne représentent que 1/100ème du territoire national. Exception faite du Cap-Vert, les densités rurales les plus élevées se concentrent dans le bassin arachidier qui couvre en gros les régions de Thiès, de Diourbel et du Sine Saloum. La partie du territoire située à l'est d'une ligne Saint-Louis - Kolda est très peu habitée.

2.3. - Population des communes

Le Sénégal compte 34 communes dont l'effectif global de la population est de 1.713.295 hbts. Encore que 17 de ces communes ont un aspect essentiellement rural et une population inférieure à 10.000 hbts, seuil généralement retenu au Sénégal pour distinguer la population urbaine de la population rurale. La commune de Dakar, qui correspond en gros à la région du Cap-Vert compte plus d'habitants que toutes les autres communes réunies. Cette énorme concentration humaine s'explique par les fonctions de capitale politique et économique de la ville. hormis Dakar, seuls Thiès (115.245 hbts) et Kaolack (104.154 hbts) dépassent 100.000 hbts. Viennent ensuite les villes de 50 à 100 000 hbts. Elles sont au nombre de trois : Saint-Louis (88.665 hts), Ziguinchor (69.646 hbts) et Diourbel (53.754 hbts). La dernière catégorie des villes (de 10 000 à 50 000 hbts) est en nombre la plus répandue au Sénégal. Elle inclut aussi bien les chefs-lieux de région que ceux des départements.

La plupart des villes sont situées sur la façade maritime ou à peu de distance de la côte. Plus de la moitié orientale du pays est très peu urbanisée. Cette localisation des villes contribue à accroître les disparités de la répartition géographique de la population.

Tableau n° 4 : REPARTITION DES COMMUNES SELON LA TAILLE

Taille	Nombre de communes	Population	
		Effectif	%
Moins de 10.000 habitants	17	125 079	7
De 10 000 à moins de 50 000	11	215 832	13
De 50 000 à moins de 100 000	3	212 065	12
De 100 000 à moins de 900 000	2	219 399	13
Plus de 900 000 habitants	1	949 920	55
Ensemble	34	1 713 295	100

3°) - STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE3.1. Structure selon le sexe et les grands groupes d'âges

La population du Sénégal a une structure par âge très jeune, comme le montre le tableau suivant :

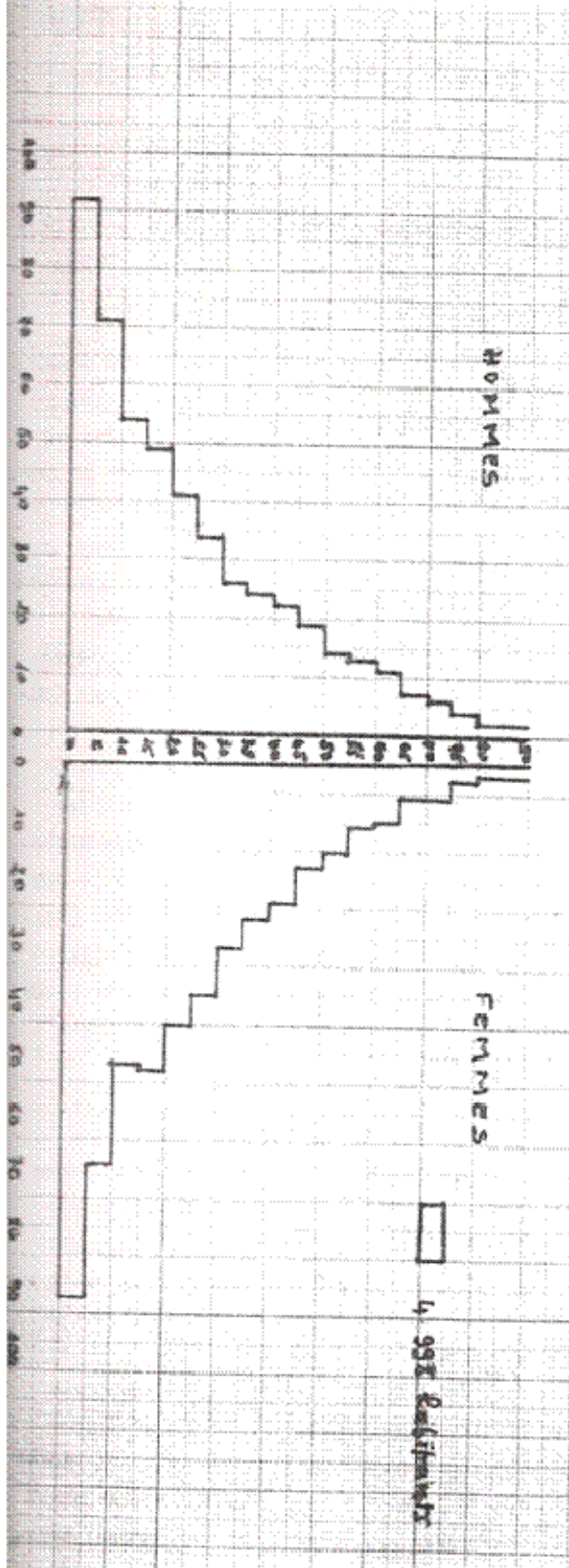
Tableau n° 5 : Répartition de la population selon le sexe et les grands groupes d'âge

Grands groupes d'âge	Hommes		Femmes		Deux sexes	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%
Moins de 20 ans (jeunes)	1 338 225	54,1	1 328 309	52,6	2 666 534	53,3
20 à 59 ans (adultes)	967 722	39,1	1 051 281	41,6	2 019 003	40,4
60 ans ou plus (vieilles)	161 466	6,5	143 371	5,7	304 837	6,1
Age indéterminé	5 209	0,3	2 302	0,1	7 511	0,2
Tous âges	2 472 622	100,0	2 525 263	100,0	4 997 885	100,0

Tableau n° 6 : REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE RESIDENTE PAR SEXE
ET PAR AGE

AGE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		ENSEMBLE		R.M.
	Effectifs	o/oo	Effectifs	o/oo	Effectifs	o/oo	
0 -	119 555	23.9	118 085	23.6	237 640	47.5	101
1 - 4	340 978	68.2	340 145	68.0	681 123	136.2	100
5 - 9	358 824	71.2	345 520	69.1	704 345	140.3	104
10 - 14	272 077	54.4	260 204	52.1	532 281	106.5	104
15 - 19	246 856	49.4	264 355	52.9	511 211	102.3	93
20 - 24	202 963	40.6	224 342	44.9	427 305	85.5	90
25 - 29	170 075	34.0	202 120	40.4	372 195	74.4	84
30 - 34	128 383	25.7	154 403	30.9	282 786	56.6	85
35 - 39	121 084	24.2	136 742	27.3	257 826	51.5	88
40 - 44	107 489	21.5	117 486	23.5	224 975	45.0	91
45 - 49	94 850	19.0	89 241	17.8	184 091	36.8	106
50 - 54	77 424	15.5	74 150	14.8	151 574	30.3	104
55 - 59	65 454	13.1	52 797	10.6	118 251	23.7	124
60 - 64	55 569	11.1	49 591	10.0	105 160	21.1	112
65 - 69	35 135	7.0	27 586	5.5	62 721	12.5	127
70 - 74	31 185	6.2	28 703	5.7	59 888	11.9	108
75 - 79	19 316	3.9	16 880	3.4	36 196	7.3	114
De 80 +	20 261	4.0	20 611	4.1	40 872	8.1	98
IND.	5 209	1.0	2 302	0.4	7 511	1.4	-
TOTAL ...	2 472 622	1494.7	2 525 263	1505.3	4 997 885	1000.0	98

Organisation des âges de la Population totale



HOMMES

FEMMES

4 992 habitants



Les personnes âgées de moins de 20 ans (ou les jeunes) représentent plus de la moitié, soit 53 % de l'effectif total, celles âgées de 20 à 59 ans (ou les adultes) représentent 40 % de cet effectif. Quant aux vieillards, (60 ans ou plus) leur proportion n'est que de 6 %.

Cette structure s'explique par une forte natalité mais aussi par une mortalité infantile en baisse.

La répartition par grands groupes d'âges révèle aussi que la population masculine qui compte 54 % de personnes âgées de moins de 20 ans est plus jeune que la population féminine (53 %). En revanche cette dernière compte plus d'adultes (42 %) que la population masculine (39 %).

Dans l'ensemble on compte plus d'hommes que de femmes puisque le rapport de masculinité s'établit à 97 hommes pour 100 femmes.

3.2. - Pyramide des âges

La structure par âge très jeune se traduit par une pyramide avec une base très large et un rétrécissement continu à mesure que l'âge s'élève. Cette pyramide présente quelques irrégularités : la population âgée de zéro an représente 47,5 pour mille de la population totale. Cette valeur est sensiblement égale au taux brut de natalité observé à la même période que le recensement. Elle est sûrement surestimée car elle supposerait -le taux brut de natalité étant très plausible - une mortalité infantile très faible. Il y a lieu de supposer que des enfants âgés de 1 an ont été classés dans l'effectif de zéro an.

La diminution des effectifs des filles aussi bien que des garçons âgés de 5 à 9 ans et 10 à 14 ans se fait de façon un peu brutale, sans doute plus en raison des omissions que des erreurs sur l'âge.

Le rapport de masculinité évolue de façon vraisemblable avec l'âge jusqu'à 30 - 34 ans ; encore que sa diminution à 1-4 ANS soit difficile à expliquer. Mais à partir de 35 ans, l'évolution devient suspecte, surtout aux âges élevés où on compte nettement plus d'hommes que de femmes, contrairement à ce qui est universellement observé. Rien n'indique sur la pyramide qu'il s'agit des erreurs sur l'âge. Ce phénomène pourrait s'expliquer tout aussi bien par une omission systématique qu'une surmortalité des femmes aux âges élevés.

3.3. - Implications socio-économiques de la structure par âge

Le taux de dépendance démographique qui se définit comme étant le nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de plus de 64 ans pour 100 adultes en âge de travailler (15 - 64 ans) est de 89 %. Cet indice est en moyenne deux fois plus bas dans les pays développés. Bien que ce concept soit discutable dans la mesure où l'on compte des actifs parmi les jeunes de moins de 15 ans et les vieillards de 64 ans et plus surtout dans le pays en voie de développement, le taux de dépendance démographique exprime assez fidèlement la charge que constituent les enfants dans la société. Ceux-ci ont besoin d'être soignés, nourris, logés, éduqués et préparés à la vie active, ce qui nécessite la mobilisation de ressources considérables. Toute politique de développement socio-économique doit en tenir le plus grand compte.

4. SITUATION MATRIMONIALE

4.1. Situation d'ensemble

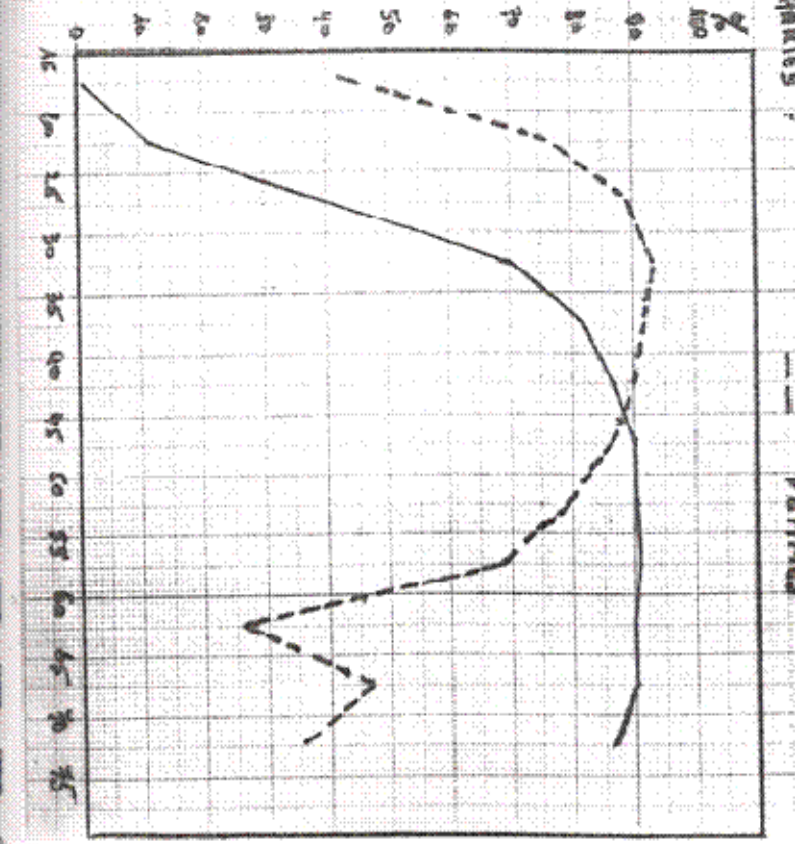
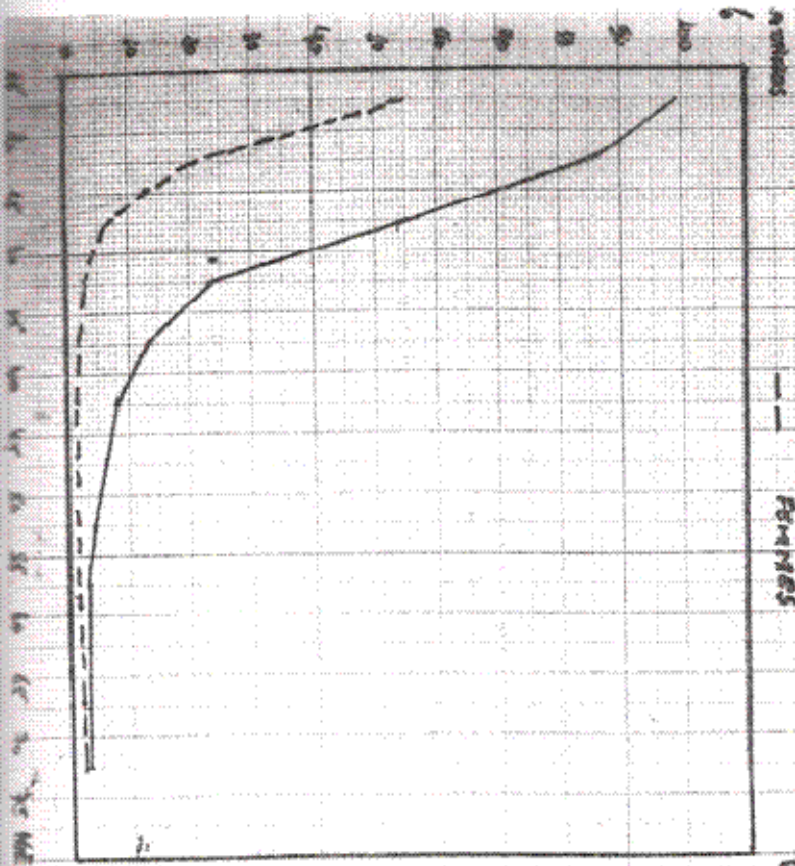
Le tableau n°8 donne la répartition de la population âgée de 15 ans ou plus selon la situation matrimoniale et le sexe

Tableau n°7 Répartition de la population selon la situation matrimoniale

SEXE MASCULIN		SITUATION MATRIMONIALE	SEXE FEMININ	
Effectifs	%		Effectifs	%
586 797	42.5	Célibataires	222 964	15.3
734 341	53.2	Mariés (ées)	1 077 467	73.7
15 547	1.1	Veufs (ves)	121 312	8.3
19 548	1.4	Divorcés (ées)	37 761	2.6
25 020	1.8	Autres	1 805	-
1 381 253	100.0	Ensemble	1 461 309	100.0

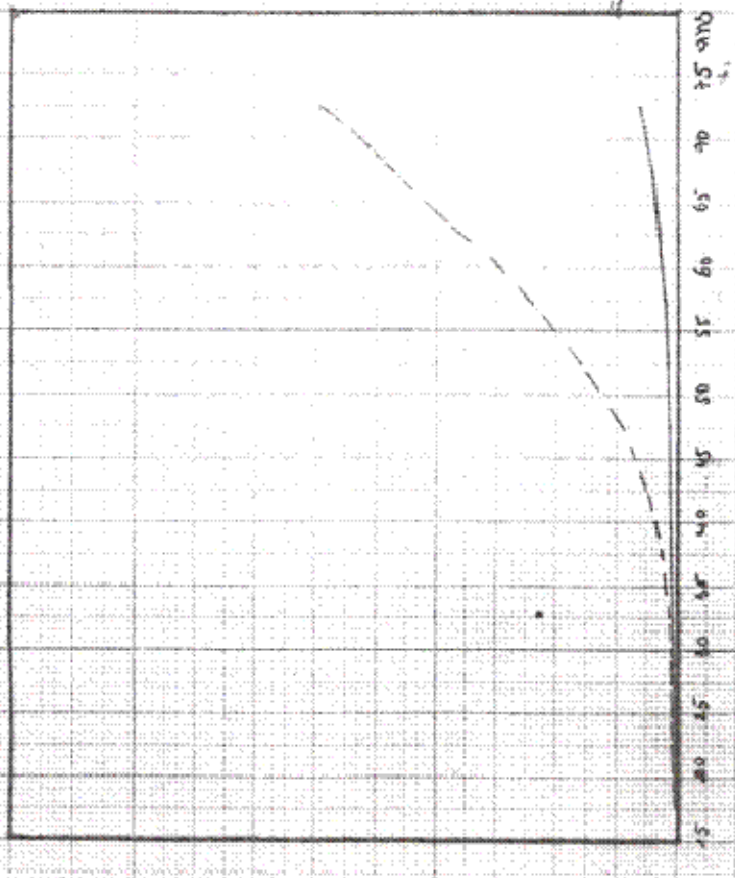
Tableau n° 8 : REPARTITION DE LA POPULATION (DE 15 ANS OU PLUS) SELON L'AGE, LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL (EFFECTIFS ABSOLUS)

	SEXE MASCULIN				D'AGE	SEXE FEMININ			
	Célibataire	Marlé	Veufr	Divorcé		Célibataire	Marlé	Veuve	Divorcée
1	243 344	2 657	34	80	15 - 19	144 723	116 445	538	2 493
2	175 255	23 937	149	393	20 - 24	46 252	171 335	1 105	5 484
3	92 848	69 993	423	1 313	25 - 29	13 929	180 593	1 756	5 706
4	31 440	90 213	658	2 107	30 - 34	4 385	143 198	2 419	4 307
5	15 771	99 099	867	2 542	35 - 39	2 832	126 361	3 550	3 912
6	8 517	93 536	999	2 527	40 - 44	1 910	106 184	5 733	3 567
7	5 266	83 914	1 041	2 296	45 - 49	1 430	77 026	7 645	3 053
8	3 339	69 937	1 277	1 936	50 - 54	1 173	58 411	11 703	2 647
9	2 177	59 384	1 395	1 744	55 - 59	989	36 668	12 917	2 072
10	1 011	49 808	1 639	1 615	60 - 64	1 020	28 579	18 057	1 791
11	951	31 394	1 343	1 014	65 - 69	654	13 061	12 030	941
12	926	26 982	1 876	874	70 - 74	736	10 084	16 961	817
13	731	16 212	1 429	507	75 - 79	521	4 746	11 088	446
14	1 862	15 052	2 395	511	80 et +	1 743	3 692	14 648	457
15	2 559	1 223	22	89	INDETERMINE	671	1 084	244	68
TOTAL	506 297	594 341	15 547	19 540	ENSEMBLE	222 964	1 077 467	121 312	37 961



Centrique n° 5 : % de veufs (vs) selon l'âge.

HOMMES
FEMMES



Centrique n° 6 : % de divorcés (vs) selon l'âge.

HOMMES
FEMMES

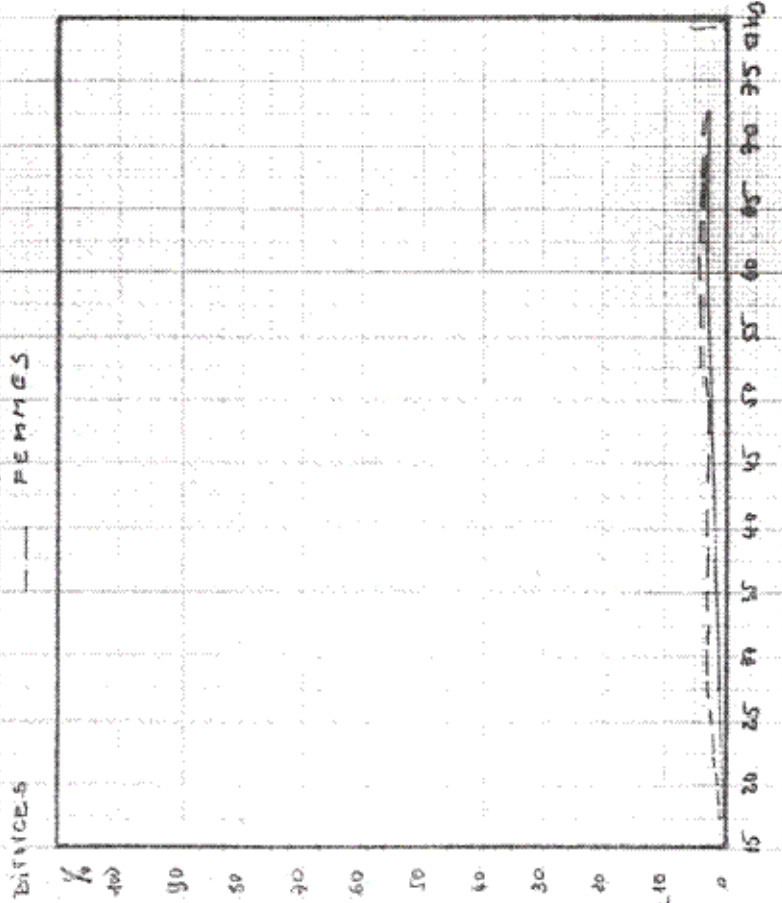


Tableau n° : REPARTITION DES HOMMES MARIÉS DE 15 ANS ET PLUS
SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE TYPE D'UNION

GROUPE D'ÂGE	MONOGAME		POLYGAME		ENSEMBLE	
	Effectifs	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19	2 657	100.0	-	-	2 657	100.0
20 - 24	23 088	96.5	849	3.5	23 937	100.0
25 - 29	64 731	92.5	5 262	7.5	69 993	100.0
30 - 34	75 366	83.5	14 847	16.5	90 213	100.0
35 - 39	73 154	73.8	25 945	26.2	99 099	100.0
40 - 44	61 921	66.2	31 615	33.8	93 536	100.0
45 - 49	51 443	60.6	33 471	39.4	84 914	100.0
50 - 54	39 940	57.1	29 997	42.9	69 937	100.0
55 - 59	33 147	55.8	26 237	44.2	59 384	100.0
60 - 64	27 700	55.6	22 108	44.4	49 808	100.0
65 - 69	17 351	55.3	14 043	44.7	31 394	100.0
70 - 74	15 176	56.2	11 806	43.8	26 982	100.0
75 - 79	9 129	56.3	7 083	43.7	16 212	100.0
80 ET +	8 990	59.7	6 062	40.3	15 052	100.0
IND.	932	-	291	-	1 223	
TOTAL ...	504 725	68.7	229 616	31.3	734 341	100.0

Le nombre de veuves héritées (185 364 femmes) représente 17 % de l'effectif des mariées. Bien que répandue dans la société, la pratique qui consiste à hériter de la veuve d'un membre de la famille décédé pour maintenir ses enfants au sein de celle-ci, semble avoir été surestimée eu égard à la mortalité masculine.

Tableau N° 11 : REPARTITION DES FEMMES MARIÉES SELON LE GROUPE D'AGE ET LE RANG DANS LE MARIAGE.

Groupe d'Age	1ère épouse	2ème épouse	3ème épouse	4ème épouse	Total	Veuve Héritière	Total Général
15 - 19	67.146	16.514	3.393	846	87.899	28.546	116.445
20 - 24	102.874	30.094	5.963	1.404	140.335	31.000	171.335
25 - 29	116.252	33.498	7.132	1.575	158.457	22.136	180.593
30 - 34	94.638	26.745	5.979	1.251	128.613	14.585	143.198
35 - 39	83.900	22.831	5.223	1.200	113.154	13.207	126.361
40 - 44	70.364	17.889	4.290	953	93.456	12.728	106.184
45 - 49	49.921	12.215	2.810	617	65.563	11.463	77.026
50 - 54	37.014	7.860	1.835	409	47.118	11.293	58.411
55 - 59	22.155	4.218	921	218	27.512	9.155	36.668
60 - 64	15.323	2.440	573	145	18.481	10.093	28.575
65 - 69	6.477	913	201	54	7.645	5.416	13.061
70 - 74	3.922	554	95	28	4.599	5.485	10.084
75 - 79	1.757	233	94	15	2.059	2.687	4.746
80 et +	988	114	23	7	1.132	2.560	3.692
Total	673.344	176.235	38.487	8.727	896.793	185.364	1.088.140
%	75,1	19,6	4,3	1,0	100,0	17,0	100,0
Ind.	613	117	35	5	770	314	1.084

Les questions posées sur l'instruction lors du recensement ont permis de déterminer le type d'enseignement fréquenté et le niveau le plus élevé atteint dans cet enseignement. Il s'est avéré à l'exploitation que ces questions étaient insuffisantes pour calculer les taux de scolarisation dans les différents degrés d'enseignement. Le commentaire qui suit se limite au niveau d'instruction et au degré d'alphabétisation de la population.

Contre toute attente, la population du Sénégal est très peu alphabétisée = 49 % de son effectif âgé de 6 ans ou plus n'a suivi ni l'enseignement traditionnel coranique, ni l'enseignement de type moderne en français. Si l'on considère que la plupart des individus n'ayant été qu'à l'école coranique (soit 25 % de l'ensemble) ne savent ni écrire ni comprendre l'arabe, le taux réel d'analphabétisme est d'environ 80 %. En d'autres termes une personne sur 5 a fréquenté ou fréquente encore l'école française. Encore que ce dernier indice surestime le taux réel d'alphabétisme du fait que certains individus bien qu'ayant été à l'école ne savent ni lire ni écrire en français ou sont retombés dans l'analphabétisme après avoir étudié l'arabe à cette langue.

Le pourcentage des personnes alphabétisées varie selon le sexe : il est de 25 % pour les hommes et de 15 % pour les femmes. Cette situation de fait s'explique par la réticence des parents à envoyer leurs filles à l'école.

La répartition par âge montre que les jeunes générations comptent plus de personnes alphabétisées que les vieilles. Cet effet de génération s'explique par les progrès de la scolarisation au cours des dernières années.

Le niveau d'instruction des personnes alphabétisées en français reste très bas = 75 % des effectifs ont le niveau de l'école primaire, 21 % ont le niveau de l'enseignement secondaire, 1% le niveau de l'enseignement supérieur et 2 % ont suivi un enseignement professionnel.

Ces données doivent être interprétées avec les réserves d'usage dans la mesure où grand nombre d'élèves et d'étudiants reconscés dans les internats et les cités universitaires n'ont pas été pris en compte ici.

Tableau N° 15 : Répartition de la population totale résidente selon l'âge et le niveau d'instruction.

Groupes d'âges	Ecole Cotanique	%	Ecole primaire	%	Ecole secondaire	%	Illétrés	%
5 - 9	114.479	16,2	159.391	22,6	-	-	242.382	34,4
10 - 14	125.878	23,6	172.093	32,3	13.116	2,5	181.887	34,2
15 - 19	128.795	25,2	94.712	18,5	58.390	11,6	213.172	41,7
20 - 24	114.451	26,8	61.418	14,4	42.410	10,0	193.696	45,3
25 - 29	112.895	30,3	31.611	8,5	22.819	6,1	192.063	51,6
30 - 34	89.837	31,8	17.080	6,0	9.803	3,5	158.765	56,1
35 - 39	85.115	33,0	14.541	5,6	5.621	2,2	147.261	57,1
40 - 44	75.526	33,5	11.239	5,0	3.662	1,6	130.535	58,0
45 - 49	64.151	34,8	9.070	4,9	2.431	1,3	105.453	57,3
50 - 54	52.584	34,7	6.547	4,3	1.658	1,1	88.967	58,4
55 - 59	42.690	36,1	4.500	3,8	1.009	0,9	68.513	57,9
60 - 64	37.542	35,7	2.822	2,7	595	0,6	63.091	60,0
65 - 69	23.415	37,3	1.782	2,8	340	0,5	36.523	58,2
70 - 74	21.451	39,0	1.221	2,1	23	0,3	22.575	51,4
75 - 79	12.653	34,9	669	1,8	116	0,7	13.435	66,4
80 et + (Ind.)	12.626	30,9	426	1,0	61	0,1	27.347	66,9
Total	1.117.802	28,6	589.781	15,1	162.478	4,1	1.920.432	49,1

6 - ACTIVITE ECONOMIQUE

Lors du recensement, deux questions avaient été posées pour saisir la participation de la population à l'activité économique. La première a trait à l'occupation, la deuxième à la profession exercée au cours de 6 derniers mois ayant précédé le recensement.

Il est évident qu'à elle seules ces deux questions ne peuvent renseigner convenablement sur l'activité économique. Par ailleurs, si les résultats sont satisfaisants pour les hommes tel n'est pas le cas pour les femmes. En effet une mauvaise interprétation des instructions avait amené à considérer comme inactive toute femme s'adonnant à des travaux domestiques dans son ménage ce qui explique le nombre visiblement sous-estimé de femmes actives. Aussi l'analyse de l'activité économique sera-t-elle limitée à la population masculine.

6.1) POPULATION ACTIVE

D'après le tableau N° 14 la population active masculine compte 1.455.235 individus, d'où un taux brut d'activité de 58,9 %. Le taux épuré qui est le rapport de la population active à la population en âge d'activité 5-64 ans est de 76 % : ces valeurs somme toute élevées traduisent la spécificité de l'activité, dans les pays en voie de développement où la quasi totalité de la population en âge de travailler est mobilisée par les travaux agricoles durant la période humide de l'année.

6.2) SITUATION DANS LA PROFESSION

La structure de la population active selon la situation dans la profession se caractérise par l'importance des travailleurs familiaux qui représentent 35 % de l'ensemble. Cette main-d'oeuvre additionnelle est principalement constituée de jeunes enfants qui participent à côté de leurs parents aux activités économiques de ces derniers. Une telle participation des enfants n'est possible que parceque le taux de scolarisation est très faible notamment en milieu rural.

Les salariés et les employeurs ne représentent dans leur ensemble que 16 % de la population active. Ce pourcentage traduit la faiblesse du secteur dit moderne de l'économie au Sénégal.

Enfin ces travailleurs indépendants, c'est-à-dire ceux travaillant pour leur propre compte forment 40 % de la population active ; il s'agit généralement des artisans et des agriculteurs.

Tableau N° 14 : Répartition de la population masculine occupée selon la situation dans la profession.

Situation dans la profession	Effectifs	%
Indépendants	588.431	40,4
Aide familial	515.591	35,4
Salariés	208.261	14,3
Apprentis	59.935	4,2
Employeurs	20.476	1,4
Chômeurs déjà travaillé	14.716	1,0
Chômeurs jamais travaillé	47.824	3,3
Total actifs	1.455.234	100,0

On notera que 96 % de la population active est occupée, d'où un taux de chômage de 4,%. Ces résultats sont influencés par la durée de la période de référence qui a porté sur les six (6) derniers mois qui ont précédé le recensement. Comme durant une bonne partie de cette période s'étaient déroulés les travaux agricoles, il s'en est suivi que presque toute la population active a été considérée comme occupée. Il aurait été plus intéressant de distinguer le milieu urbain où la mesure du chômage a plus de sens du milieu rural où on ^{peut} parler que de sous-emploi saisonnier. C'est dire l'inadéquation de certains concepts relatifs à l'activité conçus dans un contexte d'économie monétaire à la réalité des pays en voie de développement caractérisés par l'existence d'un secteur moderne peu développé et d'un secteur informel très important.

6.3. GRANDS GROUPES PROFESSIONNELS (sexe masculin)

Tableau : 15 - Répartition de la population active occupée selon les grands groupes professionnels.

Grands groupes de professions	Effectif	%
Professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées	28 012	1,9
Directeurs et cadres administratifs sup.	2 321	-
Personnel administratif et assimilés	21 921	1,5
Personnel commercial et vendeurs	61 900	4,2
Travailleurs spécialisés dans les services	23 351	1,6
Agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, chasseurs	1.006.402	69,1
Ouvriers, manoeuvres et conducteurs d'engin	210.236	14,4
Déclarations imprécises et sans professions	101.081	6,9
Ensemble	1.455.234	100,0

Le tableau précédent indique que les agriculteurs, pêcheurs éleveurs et chasseurs sont au nombre de 983.931, soit 69 % de la population active masculine. Vient ensuite le groupe des ouvriers, manoeuvres et conducteurs d'engins qui représentent environ 14 % de la population et le personnel commercial et vendeurs (4 %).

POPULATION SENEGALAISE RESIDENTE

4

I - CARACTERISTIQUES - DEMOGRAPHIQUES1.1. - Structure par sexe et par âge1.1.1. - Les grands groupes d'âges

Le tableau 1 présente la répartition de la population Sénégalaise résidente selon le sexe et les grands groupes d'âges.

Tableau 1. - Répartition de la population Sénégalaise résidente selon le sexe et les grands groupes d'âges.

Grands groupes d'âges	Masculin		Feminin		Ensemble		RIF
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0-19	1 215 102	54,7	1 306 075	52,8	2 521 177	53,7	107
20-59	927 558	38,6	1 025 058	41,4	1 952 616	40,0	90
60 +	157 111	6,5	140 993	5,7	298 104	6,1	111
IND	4 513	0,2	2 253	0,1	7 766	0,2	-
Total	2 404 724	100,0	2 474 375	100,0	4 879 103	100,0	97

Les données du recensement confirment la grande jeunesse de la population Sénégalaise observée jusqu'ici dans toutes les opérations démographiques. Ainsi dans l'ensemble ^{plus} de la moitié de la population est âgée de moins de 20 ans (54%). L'effectif des personnes très âgées est relativement faible 6 % seulement de la population est âgé de 60 ans ou plus.

Les données classées selon le sexe fait ressortir les mêmes caractéristiques.

Le rapport de masculinité s'établit pour l'ensemble de la population à 97 % ; traduisant un déséquilibre en faveur du sexe féminin. Ce déséquilibre au niveau global est expliqué par le déficit d'hommes observé dans le groupe 20 - 59 ans . Le rapport de masculinité s'établit à 90% . L'étude de la pyramide des âges nous fournira des éléments d'explications à ce déficit d'hommes chez les personnes d'âge actif (20-59 ANS)

Tableau n° 2 : REPARTITION DE LA POPULATION SENEGALAISE RESIDENTE
SELON LE SEXE ET L'AGE

AGE	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectifs	o/oo	Effectifs	o/oo	Effectifs	o/oo	
0	117 687	24,1	116 200	23,8	233 887	47,9	101
1 - 4	335 452	68,7	334 635	68,6	670 087	137,3	100
5 - 9	353 071	72,4	340 161	69,7	693 232	142,1	104
10 - 14	267 342	54,8	256 085	52,5	523 427	107,3	104
15 - 19	241 550	49,5	258 994	53,1	500 554	102,6	93
20 - 24	196 530	40,3	219 243	44,9	415 773	85,2	89
25 - 29	162 446	33,3	196 337	40,2	358 783	73,5	83
30 - 34	121 817	25,0	150 092	30,7	271 909	55,7	81
35 - 39	115 077	23,6	133 279	27,3	248 356	50,9	86
40 - 44	102 683	21,0	114 729	23,5	217 412	44,5	89
45 - 49	90 936	18,6	87 094	17,8	178 030	36,4	104
50 - 54	74 693	15,3	72 536	14,8	147 229	30,1	103
55 - 59	63 416	13,0	51 748	10,6	115 164	23,6	122
60 - 64	54 096	11,1	48 795	10,0	102 891	21,1	111
65 - 69	34 109	7,0	27 076	5,5	61 185	12,5	126
70 - 74	30 365	6,2	28 214	5,8	58 579	12,0	107
75 - 79	18 810	3,8	16 588	3,4	35 398	7,2	113
80 et +	19 731	4,0	20 320	4,1	40 051	8,1	97
IND.	4 913	1,0	2 253	0,4	7 166	1,4	-
TOTAL ...	2 404 724	492,9	2 474 379	507,1	4 879 103	1000,0	97

- 3°) - 45 ans et plus : déficit de femmes de l'ordre de 9 %.
Le rajeunissement des femmes d'une part et le vieillissement des hommes d'autre part pourraient expliquer le fait que les hommes âgés de 45 ans ou plus soient plus nombreux que les femmes du même groupe d'âges.

1.1.3 - Le rapport de masculinité

La figure 3 présente la courbe des rapports de masculinité par groupes d'âge de la population sénégalaise résidente. Le rapport de masculinité pour l'ensemble s'établit à 97 %, traduisant une légère supériorité des effectifs de femmes dans la population.

L'allure de la courbe du rapport de masculinité traduit encore mieux les déséquilibres entre les 2 sexes.

- Jusqu'à 15 ans les rapports de masculinité par groupe d'âges sont supérieurs à 100, la moyenne s'établit à 103 %
- Entre 15 et 44 ans le rapport de masculinité est en moyenne de 88 %
- A 45 ans et plus le rapport de masculinité est de 109 %. La grande imprécision dans la détermination des âges les plus élevés expliquerait l'allure de la courbe des rapports de masculinité à partir de 45 ans.

1.2. - Qualité des données sur l'âge

L'âge est une variable explicative fondamentale dans toutes les études démographiques. Aussi, comme le système d'état civil ne fonctionne pas encore correctement dans nos pays, une attention particulière est toujours portée à la collecte de cette donnée au moment des opérations sur le terrain. L'utilisation du calendrier historique pendant le recensement visait à l'amélioration de la qualité des données sur l'âge.

La figure 4 présente la structure par année d'âge et par sexe de la population sénégalaise résidente. La forme en dents de scie des 2 courbes traduit une structure par année d'âge très irrégulière aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

L'inspection visuelle de la structure par âge de la figure 3 montre une concentration très nette des effectifs sur les âges terminés par 0 (10 ans, 20 ans, 30 ans, etc ...). Ces erreurs dans la structure par âge peuvent être décelées par l'application de certaines méthodes basées sur des calculs d'indices.

1.2.1. - Indice de Whipple

L'indice de Whipple a pour but de mesurer les préférences pour les âges se terminant par 0 ou 5. L'application de la méthode sur les données du recensement donne un indice de Whipple de l'ordre de 146,2 % pour les hommes et de 168,7 % pour les femmes.

Ainsi la préférence pour les chiffres 0 et 5 est plus forte chez les hommes que chez les femmes. On montre que l'indice varie entre 100 % (absence de concentration) et 500 % (tous les effectifs sont concentrés aux âges se terminant par 0 ou 5).

1.2.2. - Indice de Myers

L'indice de Myers permet de déceler les erreurs dans la répartition des âges en mesurant les préférences pour tous les âges, et non seulement 0 et 5. Les tableaux de calculs de cet indice (annexe I) donnent les résultats suivants :

- Hommes	: 22.4
- Femmes	: 30.4
- Ensemble	: 26.6

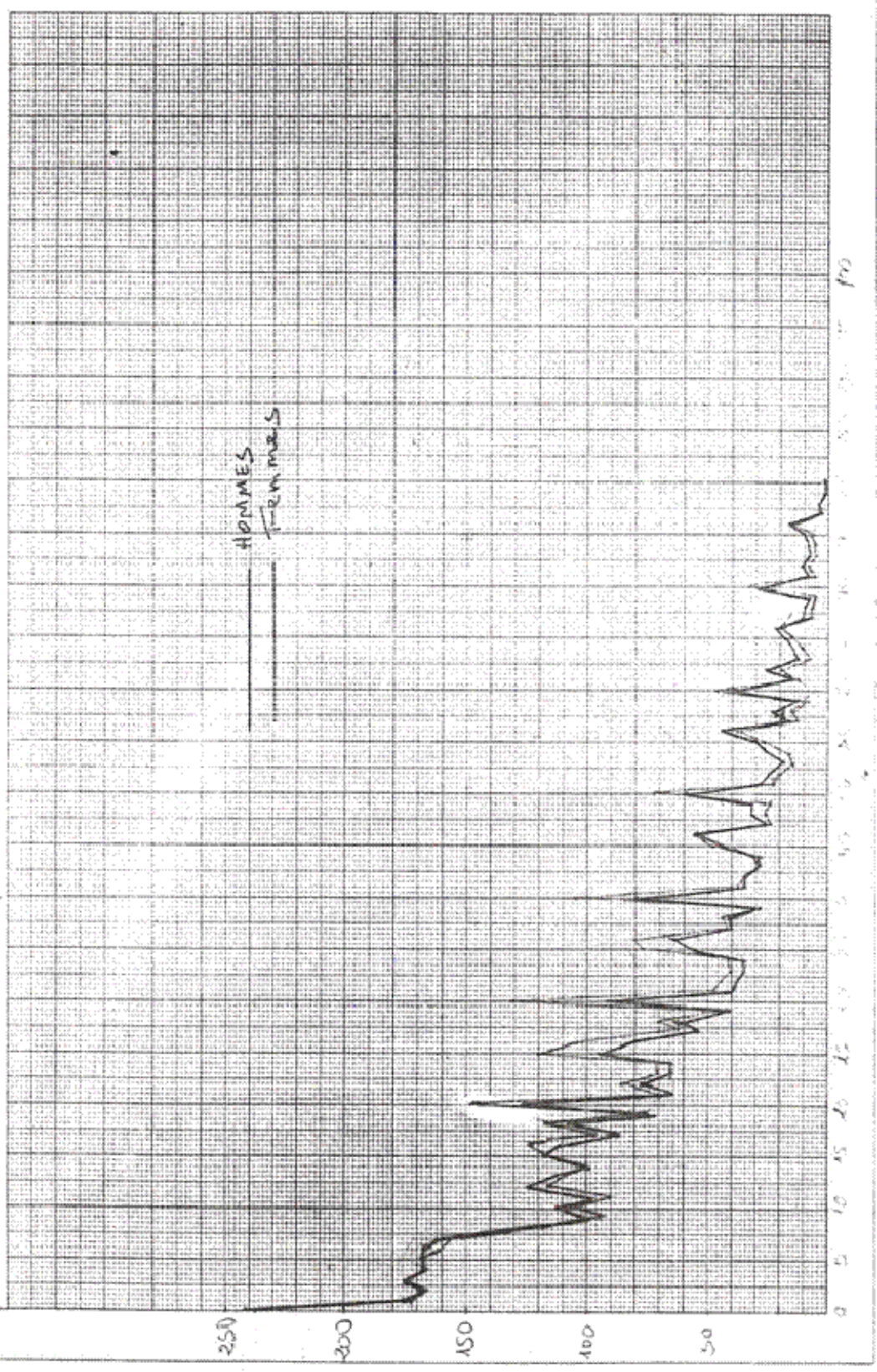
Cet indice variant entre 0 (pas de préférence) et 90 (tous les âges enregistrés se terminent par le même chiffre), les valeurs trouvées ci-dessus traduisent donc certaines préférences. Ces valeurs sont à comparer à celles trouvées en Gambie où l'indice de Myers calculé à partir des données du recensement de 1973 (1) s'établit à 41.7 pour les hommes et 40.6 pour les femmes.

Si l'on se réfère aux tableaux de calculs de l'annexe I on note que pour l'ensemble du Sénégal, les chiffres attractifs ont été le 0 (+7.5), le 6 (+3.5) et le 5 (+2.3). On retrouve les mêmes préférences si l'indice est calculé pour chaque sexe.

L'attraction des âges sur le 6 (plus forte d'ailleurs que sur le 5) s'explique par le fait que le recensement ayant eu lieu en 1976, il y a eu une attraction sur le 0 dans l'estimation de la date de naissance de l'enquête par l'enquêteur ou par lui-même.

(1) H.A. Gibril "Evaluation Census response errors "A case Study for the Gambia. Development centre studies 1979 P 95 et 96.

Figure 1 (Population per square km, 1900-1970)



100 50 0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70

250 200 150 100 50 0

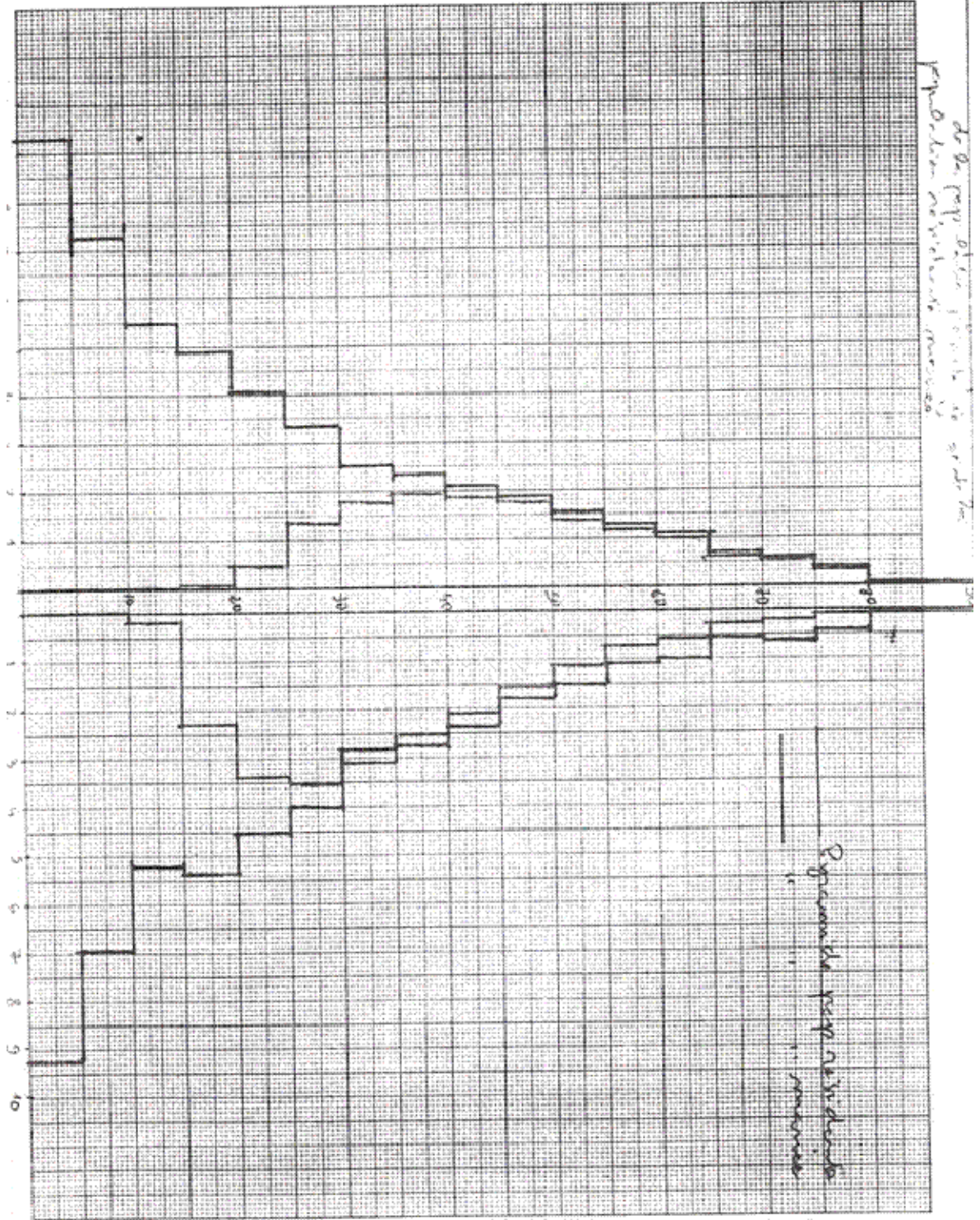
HOMMES
FEMMES

Tableau.: Répartition des hommes mariés de 15 ans
et plus selon le groupe d'âge et le type
d'union (Population Sénégalaise Résidente)

2 épouses = 169 597 ! 24
3 épouses = 42 181 ! 6
4 épouses = 13 473 ! 2

! Groupes ! D'âges	! Monogame	! Polygame	! Total	! Effectif !
! 15 - 19	! 100.0	! 0.0	! 100.0	! 2.568 !
! 20 - 24	! 95.5	! 3.5	! 100.0	! 23 321 !
! 25 - 29	! 92.4	! 7.6	! 100.0	! 67.305 !
! 30 - 34	! 83.2	! 16.8	! 100.0	! 86.101 !
! 35 - 39	! 73.3	! 26.7	! 100.0	! 94.251 !
! 40 - 44	! 65.6	! 34.4	! 100.0	! 89.709 !
! 45 - 49	! 59.9	! 40.1	! 100.0	! 81.718 !
! 50 - 54	! 56.4	! 43.6	! 100.0	! 67.700 !
! 55 - 59	! 55.3	! 44.7	! 100.0	! 57.700 !
! 60 - 64	! 55.1	! 44.9	! 100.0	! 48.644 !
! 65 - 69	! 54.8	! 45.2	! 100.0	! 30.581 !
! 70 - 74	! 55.7	! 44.3	! 100.0	! 26.353 !
! 75 - 79	! 55.9	! 44.1	! 100.0	! 15.873 !
! 80 et +	! 59.6	! 40.5	! 100.0	! 14.707 !
! Indet.	! 75.2	! 24.8	! 100.0	! 1.164 !
! Total	! 68.2	! 31.8	! 100.0	! !
! Effectif	! 482.940	! 225.251	! !	! 708.191 !

do the population growth in order to
population individuals increase



Eggs and young individuals
Individuals in population

TABLEAU 5 : REPARTITION POUR CENT DES FEMMES MARIÉES SELON LE GROUPE D'ÂGES ET LE RANG DANS LE MARIAGE
(POPULATION SENÉGALAISE RESIDENTE)

- 52

Groupe d'âge	1ère épouse	2ème épouse	3ème épouse	4ème épouse	Veuve héritée	Total	Effectif
10 - 14	45,74	8,24	1,52	,34	44,16	100,0	10.540
15 - 19	57,25	14,19	2,95	,74	24,88	100,0	113.579
20 - 24	59,70	17,64	3,52	,83	18,32	100,0	167.212
25 - 29	63,94	18,74	4,00	,88	12,43	100,0	175.328
30 - 34	65,78	18,87	4,23	,89	10,30	100,0	139.217
35 - 39	66,09	18,24	4,18	,96	10,20	100,0	123.209
40 - 44	65,98	17,01	4,04	,90	12,07	100,0	103.764
45 - 49	64,48	15,99	3,68	,81	15,04	100,0	75.238
50 - 54	66,01	13,61	3,17	,71	19,48	100,0	57.213
55 - 59	61,17	11,57	2,53	,60	21,13	100,0	36.001
60 - 64	53,33	8,58	2,00	,51	35,58	100,0	28.187
65 - 69	49,27	7,00	1,55	,40	41,78	100,0	12.854
70 - 74	38,62	5,49	,94	,26	54,70	100,0	3.931
75 - 79	36,77	4,82	1,11	,32	56,98	100,0	4.672
80 et +	26,70	3,01	,60	,19	69,49	100,0	3.655
Indet.	56,15	11,06	3,34	,48	28,98	100,0	1.049
Total	61,96	16,39	3,59	,81	17,24	100,0	1.061.649

* Note « La catégorie "1ère épouse" comprend aussi bien les Femmes mariées en union monogame que les Femmes de rang 1 dans un union polygame ».

TABLEAU 5 : REPARTITION (%) DE LA POPULATION SENEGALAISE
RESIDENTE SELON LE SEXE, L'AGE ET LE GROUPE
ETHNIQUE.

Ethnies	Masculin				Feminin					
	4-19	20-59	60 +	Total	Effectif	0-19	20-59	60 +	Total	Effectif
Wolof	55.9	37.5	6.6	100.0	977.736	53.0	41.0	6.0	100.0	1.023.680
Lebu					46.219					48.618
Peul+Poullar	51.4	42.0	6.6	100.0	309.916	52.4	42.5	5.1	100.0	298.125
Toucouleur	57.3	36.1	6.6	100.0	259.638	54.0	39.9	6.1	100.0	268.832
Sérère	52.9	40.1	7.0	100.0	349.450	51.7	41.8	6.5	100.0	367.459
Diola	54.3	38.2	7.5	100.0	127.945	49.9	44.0	6.1	100.0	137.408
Mandingue-										
Socé	53.9	39.7	6.4	100.0	89.970	54.5	40.9	4.6	100.0	89.080
Soninké + Sa										
raikhclé	60.2	32.7	7.1	100.0	40.637	54.5	40.0	5.5	100.0	43.495
Bambara	55.3	37.0	7.7	100.0	33.311	57.8	37.9	4.3	100.0	31.785
Maure	50.4	43.5	6.1	100.0	31.012	52.3	41.4	6.3	100.0	28.772
Mandjag	58.4	37.4	4.2	100.0	20.267	56.9	40.8	2.3	100.0	21.351
Salant	58.9	36.1	5.0	100.0	16.531	55.5	40.6	3.9	100.0	17.384
Autres Eth.	49.0	42.9	8.1	100.0	102.102	49.2	45.4	5.4	100.0	100.370
Total	54.7	38.6	6.7	100.0		52.8	41.4	5.8	100.0	
Effectif	1.315.102	927.598	162.024		2.404.724	1.306.107	1.023.058	143.246		2.474.379

TABLEAU 5 : REPARTITION (%) DE LA POPULATION SENEGALAISE
RESIDENTE SELON LE SEXE, L'AGE ET LE GROUPE
ETHNIQUE. (suite)

Ethnies	Ensemble			Tous âges			
	10-19	20-59	60 +	Total	Effectif	%	RM
Wolof	54.4	39.3	6.3	100.0	12.001.416	41.0	95
Lobu				100.0	94.837	1.9	95
Poul + Poular	51.9	42.3	5.8	100.0	605.584	12.4	105
Toucouleur	55.6	38.7	6.4	100.0	528.490	10.8	96
Sérér	52.3	41.0	6.7	100.0	716.919	14.7	95
Diola	52.0	41.2	6.8	100.0	265.353	5.4	93
Mandingue+Socé	58.0	35.8	6.2	100.0	179.050	3.7	101
Sonniké + Sara-							
kholé	57.2	36.5	6.3	100.0	84.102	1.7	93
Bambara	56.6	37.4	6.0	100.0	65.096	1.3	105
Haure	51.3	42.5	6.2	100.0	59.784	1.2	108
Mandjag	57.6	39.2	3.3	100.0	41.628	.8	95
Balant	57.1	38.4	4.5	100.0	33.915	.7	95
Autres Ethnies	49.1	43.9	7.0	100.0	202.472	4.1	102
Total	53.7	40.0	6.3			100.0	
Effectif	2.621.177	1.952.656	305.720		4.879.103		97

La lecture directe de la pyramide de la population mariée fait apparaître un déséquilibre très net entre les 2 sexes de 15 à 40 ans. Le nombre moyen de femmes par homme marié s'établit respectivement à 44,2, 7,2 et 2,6 dans les groupes d'âges 15-19, 20-24 et 25-29. Si l'on se rappelle que le nombre moyen de femme par homme marié, s'établit à 1,5 au niveau national, on comprend alors que la polygamie est rendue possible par l'écart d'âge qui existe nécessairement entre les conjoints. Le chiffre impressionnant de 44,2 femmes par homme marié dans le groupe 15-19 ans en dit long. Les hommes se marient tard et les femmes entrent en union à un âge relativement jeune (16 ans selon les résultats de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité).

C'est donc à partir de 45 ans où le nombre moyen de femmes par homme marié est inférieur à l'unité que l'on rencontre les pourcentages les plus élevés d'hommes polygames (voir tableau n°4).

2 - 3 - Ethnie

15 grands groupes ethniques ont été déterminés à partir de l'ethnie déclarée par les personnes recensées. Le tableau 5 présente la distribution de la population selon ces groupes ethniques, le sexe et l'âge.

Dans l'ensemble, les Wolofs (et les Lebu) qui représentent 41% de la population, constitue l'ethnie dominante du pays. Ensuite viennent par ordre d'importance numérique, les Serer (15 %), les Fél (13 %), les Tukulër (11 %). Le reste de la population se compose de petits groupes.

Le rapport de masculinité est partout inférieur à 100, sauf chez les Pular, les Manding et Soce, les Maures, 3 groupes ethniques dont la structure par sexe peut bien être affectée par l'immigration d'éléments masculins en provenance des pays voisins (Guinée, Mali et Mauritanie).

La structure par âge et par sexe, montre que quelque soit le groupe ethnique considéré, plus de la moitié des effectifs a moins de 20 ans. Ce qui traduit encore la grande jeunesse de la population sénégalaise.

2-4 . Scolarisation - Niveau d'instruction

2.4.1. Scolarisation

L'étude portera sur la scolarisation effectuée dans le système classique des écoles dites modernes.

Le taux de scolarisation sera défini comme étant le rapport entre la population scolarisée (âgée de 5 à 14 Ans) et la population scolarisable du même âge. Les données du tableau 6 présentent ces taux selon le sexe et l'âge. Le taux de scolarisation pour les deux sexes réunis s'établit à 36 % avec 44, 7 % pour les hommes et 27 % pour les femmes.

Les taux de scolarisation sont à tous les âges plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Le maximum est atteint aussi bien chez les hommes que chez les femmes entre 10 et 14 ans (voir figure 5). A partir de 15 ans, la valeur du taux baisse considérablement et elle est d'autant plus faible que l'âge est élevé. Ainsi pour les hommes le taux passe de 26 % dans le groupe 15 - 19 ans à 2,7 % chez le groupe 25-29 ans. Les valeurs correspondantes du taux chez les femmes sont respectivement de 9,6 et 4 %.

Ainsi il se confirme que les garçons sont non seulement plus scolarisés que les femmes, mais que ces dernières ont tendance à quitter plus rapidement les filières de l'enseignement. Plusieurs raisons peuvent être évoquées telles que l'âge au premier mariage relativement jeune chez les femmes - grossesses successives - participation de la femme aux travaux champêtres en zone rurale.

2.4.2. Niveau d'instruction et sexe

La question posée au recensement permettait de déterminer le niveau atteint par la personne dans le système d'enseignement qu'il a déclaré avoir fréquenté. Ce qui permet d'effectuer des regroupements selon les catégories suivantes : primaire, secondaire, supérieur, enseignement professionnel, enseignement moyen pratique, école coranique, école arabe, illettrés.

Il n'a donc pas été possible de déterminer si la personne fréquentait encore l'école ou au contraire ne la fréquentait plus.

Les données du tableau 7 qui présente la répartition de la population résidente selon le sexe et le niveau d'instruction font apparaître que

Tableau 6 : REPARTITION DE LA POPULATION SENEGALAISE RESIDENTE AGEE
DE 5 à 30 ANS SELON LE SEXE, LA FREQUENTATION SCOLAIRE
ET LE GROUPE D'AGES

AGES	Effectif total		Nbre d'élèves		Taux de scolarisation		
	M	F	M	F	M	F	Ensemble
5- 9	353 071	340 161	142 119	87 606	40,3	25,8	33,1
10- 14	267 342	256 085	135 095	73 640	50,6	28,8	39,9
15- 19	241 550	258 994	62 901	24 901	26,0	9,6	17,5
20- 24	196 530	219 243	20 936	6 342	11,0	2,9	6,6
25- 29	162 446	196 337	4 389	854	2,7	,4	1,5
30- 34	121 817	150 092	681	151	,6	,1	,3
35- 39	115 077	133 279	282	89	,2	,1	,1
5-14	620 413	596 246	277 214	161 246	44,7	27,0	36,0
5-19	861 963	855 249	340 115	186 147	39,5	21,8	30,1
6-11							

- 49 % environ de la population dont 35 % d'hommes et 63 % de femmes n'ont suivi aucun système d'enseignement et peuvent donc être considérés comme analphabètes. Si l'on ne tient pas compte de l'enseignement coranique qui ne garantit pas la possibilité de lire et d'écrire couramment c'est à 77 % que se monterait le taux d'analphabétisme, soit 72 % chez les hommes et 83 % chez les femmes.

- 15 % des résidents ont suivi (ou suivaient encore) l'école primaire ou maternelle. Les proportions de ceux ayant été ou sont dans les enseignements supérieur et professionnel ou l'enseignement moyen pratique sont négligeables.

- L'école coranique ou arabe a touché 41 % des résidents (40 % des hommes et 22 % des femmes). Ces pourcentages relativement élevés dénotent la forte influence de la religion musulmane dans le pays.

2.4.3. - Niveau d'instruction et âge

Un des objectifs des pays en voie de développement est de dispenser l'éducation au plus grand nombre. Aussi les générations les plus jeunes seront les principaux bénéficiaires de la mise en oeuvre d'une telle politique. Ce qui est confirmé pour les données du tableau⁸ qui présentent la répartition de la population sénégalaise résidente selon l'âge et le niveau d'instruction.

Les pourcentages des résidents qui ont atteint l'école primaire et l'école secondaire baissent sensiblement au fur et à mesure que l'âge des individus augmente. Les jeunes ont eu donc plus la chance de fréquenter l'école. Aussi le pourcentage des illettrés, c'est-à-dire ceux qui n'ont eu aucun niveau d'instruction est d'autant plus élevé que l'âge des individus est élevé : de 36 % dans le groupe d'âges 10-14 ans, ce pourcentage passe successivement à 46 % à 20-24 ans, 58 % à 35-39 ans et à plus de 60 % à partir de 60-64 ans.

Si les vieilles générations ont été relativement plus concernées par l'école coranique, ce type d'enseignement continue néanmoins à intéresser les jeunes générations. Déjà de 24 % dans le groupe d'âges 10-14 ans, le pourcentage des résidents ayant fréquenté l'école coranique monte à 27 % à 20-24 ans et 30 % à 25-29 ans. Cet intérêt qui est

**TABEAU 8 : REPARTITION DE LA POPULATION SENEGALAISE RESIDENTE SELON
L'AGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION**
(Ensemble)

Groupes d'âges	Ecole Coranique %	Ecole prim. et mater. %	Ecole second. %	Illettrés %	Autres cas (1)	Total	Effectif total (2)
1 - 4	65.7	3.4	-	-	30.9	100.0	3 948
5 - 9	16.3	39.3	-	34.5	9.9	100.0	(530 776)
10 - 14	25.7	32.3	2.2	36.2	5.6	100.0	223 427
15 - 19	25.0	18.7	11.2	41.9	3.2	100.0	5 000
20 - 24	26.5	14.5	9.9	45.7	3.4	100.0	4 15 773
25 - 29	30.0	8.6	6.0	52.2	3.2	100.0	358 783
30 - 34	31.5	6.1	3.2	57.0	2.2	100.0	271 909
35 - 39	33.7	5.6	1.9	58.0	1.0	100.0	248 356
40 - 44	33.5	4.9	1.3	58.8	4.1	100.0	217 412
45 - 49	34.2	4.3	1.0	58.0	1.4	100.0	173 030
50 - 54	34.1	4.2	0.8	59.1	1.8	100.0	147 229
55 - 59	36.1	3.7	0.6	58.4	1.2	100.0	115 164
60 - 64	35.7	2.6	0.5	60.3	0.9	100.0	102 891
65 - 69	37.4	2.5	0.4	58.5	1.2	100.0	61 185
70 - 74	35.8	1.9	0.3	61.1	0.9	100.0	58 579
75 - 79	34.9	1.8	0.2	61.6	1.5	100.0	35 398
80 et +	30.8	1.0	0.1	67.1	1.0	100.0	40 051
Ind.	15.2	7.0	1.3	33.6	40.9	100.0	7 155
Total ...	28.2	15.0	4.0	49.1	3.7	100.0	3 836 610

(1) - Autres cas : Ecole arabe - école supérieure - école professionnelle
école moyen pratique - autres

(2) - Les "sans objets" n'entrent pas dans la base du tableau

encore attaché à l'école coranique s'explique par le fait que c'est le lieu où le jeune musulman apprend les versets qui lui sont indispensables pour la pratique de sa religion.

Le tableau 9 qui présente la répartition des résidents sénégalais selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction, montre que pour un âge donné, le pourcentage d'hommes ayant fréquenté l'école (moderne ou coranique) est toujours plus élevé que celui des femmes. Aussi les pourcentages d'illettrés sont à tous les âges plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

2.5. - ACTIVITE ECONOMIQUE

Deux questions, la première portant sur l'occupation et la seconde sur l'activité principale visaient à saisir l'activité des individus. A elles seules ces deux questions permettent difficilement de déterminer correctement la population active qui se définit comme la population disponible pour la production des biens et services. Par ailleurs la période de référence basée sur l'activité exercée au cours des 6 derniers mois est trop étendue pour permettre une saisie correcte de cette catégorie de population.

2.5.1. - Occupation, sexe et situation de résidence

Le tableau 10 présente la répartition de la population selon l'occupation, le sexe et la situation dans la profession. Les données d'ensemble montrent que la population comprend 61 % d'inactifs et 39 % de personnes actives. La répartition par sexe donne un pourcentage de 95 % d'inactifs pour le sexe féminin et de 26 % pour le sexe masculin. Ainsi 74 % des hommes sont actifs contre 5 % seulement des femmes. Ce pourcentage faible d'actifs chez les femmes tient au fait que l'on a compté la plupart des femmes comme ménagères.

Les données classées selon la situation dans la profession, appellent les commentaires suivants :

- Dans l'ensemble les pourcentages relativement élevés d'indépendants (41 %) et d'aides-familiaux (36 %) parmi les actifs occupés sont constitués principalement de personnes occupées dans le secteur primaire. Ces pourcentages sont sensiblement plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

./.

Tableau 10 : REPARTITION DE LA POPULATION SENEGALAISE RESIDENTE AGEE
DE 6 ANS ET PLUS SELON L'OCCUPATION, LE SEXE ET LA SITUATION
DANS LA PROFESSION

Occupation	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<u>Actifs occupés</u>	<u>346 843</u>	<u>100,0</u>	<u>83 605</u>	<u>100,0</u>	<u>1 430 448</u>	<u>100,0</u>
- Indépendant ou à son compte	566 496	42,1	21 325	25,5	587 821	41,1
- Aide familial	504 432	37,4	15 391	18,4	519 823	36,3
- Salarié	198 347	14,7	44 348	53,0	243 295	17,0
- Apprenti	58 616	4,3	1 545	2,0	60 261	4,2
- Employeur	18 952	1,5	296	0,3	19 248	1,4
<u>Actifs inoccupés</u>	<u>60 787</u>	<u>100,0</u>	<u>6 800</u>	<u>100,0</u>	<u>67 587</u>	<u>100,0</u>
- chômeur ayant déjà travaillé	13 923	22,9	1 342	19,7	15 265	22,6
- chômeurs n'ayant jamais travaillé	46 864	77,1	5 458	80,3	52 322	77,4
<u>Total Actifs</u>	<u>1 407 630</u>		<u>90 405</u>		<u>1 498 035</u>	
<u>Inactifs</u>	<u>485 393</u>	<u>100,0</u>	<u>1 872 362</u>	<u>100,0</u>	<u>2 357 755</u>	<u>100,0</u>
- Payer (femme)	-		1 606 087	85,8	1 606 087	68,1
- Retraité	27 118	5,6	5 117	,3	32 235	1,4
- Rentier	394	,1	303	-	697	-
- Invalide	14 720	3,0	17 396	,9	32 116	1,4
- Elève	368 979	75,0	195 214	10,4	564 193	23,9
- Sans occupation	14 782	3,0	707	-	15 489	,7
- N. D.	59 403	12,2	47 538	2,5	106 941	4,5
<u>Total Inactifs</u>	<u>485 393</u>	<u>25,6</u>	<u>1 872 362</u>	<u>95,4</u>	<u>2 357 755</u>	<u>61,1</u>
<u>TOTAL ACTIFS</u>	<u>1 407 630</u>	<u>74,4</u>	<u>90 405</u>	<u>4,6</u>	<u>1 498 035</u>	<u>38,9</u>
<u>TOTAL</u>	<u>1 403 023</u>	<u>100,0</u>	<u>1 962 767</u>	<u>100,0</u>	<u>3 855 790</u>	<u>100,0</u>

Les pourcentages des salariés du sexe féminin semble surestimés. Il est en effet difficilement acceptable que 54 % de la population féminine active occupée soient salariés.

- 77 % de la population active inoccupée sont constitués de chômeurs n'ayant jamais travaillé. Les pourcentages sont comparables pour le sexe masculin (77 %) et le sexe féminin (80 %).

- 86 % de la population inactive féminine sont au foyer. Ce qui montre que l'importance de l'occupation des femmes au foyer dont une des conséquences est que le nombre des femmes sans occupation est négligeable. Ce qui n'est pas le cas chez les hommes avec un pourcentage de 3 % d'hommes sans occupation.

- Dans l'ensemble 24 % de la population inactive entrent dans la catégorie "élève", soit 76 % de la population inactive masculine et seulement 10 % de la population inactive féminine.

2.5.2. - Population active occupée selon le sexe et les grands groupes professionnels

Les données du tableau 11 qui présentent la population active occupée selon le sexe et les grands groupes professionnels, confirme la prédominance du secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) dans l'activité économique du pays : 67 % de la population sont occupés dans ce secteur (72 % chez les hommes et 41 % chez les femmes).

Notons l'importance relative des ouvriers, manoeuvres agricoles et conducteurs d'engins. Le personnel commercial représente 5 % de la population active occupée et semble constitué principalement d'éléments féminins. (13 % du personnel commercial sont des femmes contre 4 % d'hommes)

Le personnel des professions scientifiques, libérales, techniques et assimilés constituent les 2 % de la population active occupée.

Tableau 11 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE SELON LE SEXE
ET LES GRANDS GROUPES PROFESSIONNELS

Grands groupes professionnels	Sexe masculin	%	Sexe Féminin	%	Ensemble	%
Personnel des professions scientifiques, libérales techniques et assimilés	25 353	1.8	4 997	4.1	30 350	21.0
Directeurs et cadres administratifs supérieurs	1 568	0.1	61	0.1	1 629	0.1
Personnel administratif et assimilés	21 168	1.5	5 454	4.5	26 622	1.0
Personnel commercial et vendeurs	51 871	3.8	15 424	12.6	67 295	4.5
Travailleurs spécialisés dans les services	20 890	1.5	32 611	26.8	53 501	3.6
Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs	983 931	71.5	12 862	10.6	996 793	66.6
Ouvriers, manoeuvres agricoles et conducteurs d'engins	203 738	14.8	6 294	5.2	210 032	14.0
Total partiel	1 308 519		77 703		1 386 222	
Déclaration imprécise de profession	66 719	4.9	44 747	36.2	110 866	7.4
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>1 375 238</u>	<u>100.0</u>	<u>121 850</u>	<u>100.0</u>	<u>1 497 088</u>	<u>100.0</u>

Le Sénégal du fait de sa situation géographique privilégiée et de l'hospitalité légendaire de ses populations accueille un nombre important d'étrangers. Selon les résultats du recensement, le nombre d'étrangers au Sénégal s'élève à 119.000 personnes soit environ 2,4 % de la population totale du pays.

Ce chiffre paraît toutefois sous-estimé. En effet, selon un rapport de la Banque Mondiale (1) établi à partir des données de l'enquête démographique de 1970-71, il y aurait environ 350.000 étrangers vivant au Sénégal en 1975. Ce chiffre semble plus proche de la réalité. C'est dire que le recensement a largement sous-estimé pour des raisons que nous allons évoquer plus loin le nombre d'étrangers résidant au Sénégal. D'ailleurs le nombre excessivement élevé de sénégalais nés à l'étranger (150 000) et recensés au Sénégal ^{montre} que bon nombre d'étrangers se sont déclarés sénégalais au moment du recensement.

3.1. - Répartition spatiale de la population non sénégalaise résidente

Il ressort du tableau ci-dessous donnant la répartition de la population non sénégalaise selon la région de résidence que 41,1 % des étrangers résident dans la région du Cap-Vert. Cela s'explique par le rôle politique, économique et culturel que joue la capitale Dakar.

Tableau n°1 : REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE SELON LE SEXE ET LA REGION DE RESIDENCE

Sexe	Région	Cap-vert	Casa-mance	Diourbel	Sénégal Flleuve Oriental	Sine Saloum	Thiès	Louga	Total	
Sexe masculin		28 345	15 944	930,2	143,7	170,9	989,2	873	504	67 898
Sexe féminin		20 448	14 752	688,1	432,5	179,6	572,1	530	283	50 884
Ensemble		48 793	30 696	1 618,3	575,12	349,16	561,4	403	787	118 782
%		41,1	25,8	1,4	3,0	10,4	13,9	3,7	0,7	100,0

(1) Migrations au Sénégal : Zachariah-Nair - Banque mondiale

2.2. - Structure par sexe et par âge

2.2.1. - Répartition par grands groupes d'âge

La population non sénégalaise résidente est à dominance adulte. Près de 56 % de cette population a un âge compris entre 20 et 59 ans. Les moins de 20 ans représentent 38 % tandis que les personnes âgées (60 ans et plus) sont dans la proportion assez faible de 6 %.

Tableau n°2 : REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTE SELON LE SEXE ET LES GRANDS GROUPES D'AGES

Grands groupes d'âges	Sexe masculin		Sexe féminin		Total		R.M.
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
0 - 19	23 123	34.0	22 234	43.7	45 357	38.2	104
20 - 59	40 124	59.0	26 223	51.5	66 347	55.8	153
60 et +	4 355	6.4	2 378	4.7	6 733	5.7	183
IND.	296	0.6	49	0.1	345	0.3	1
TOTAL	67 898	100.0	50 884	100.0	118 782	100.0	133

2.2.2. - Pyramide des âges

La figure n° 1 présente la pyramide des âges de la population non sénégalaise résidente calculée à partir des données du tableau N°2. Avant l'âge de 30 ans, la pyramide des âges est très perturbée mais au delà de 30 ans, elle a une allure plus régulière.

Les deux faits saillants sont le rétrécissement de la pyramide entre 10 - 14 ans et le gonflement à 25 - 29 ans.

L'échancrure entre 10-14 ans pourrait provenir d'une sous-estimation des jeunes gens dans la mesure où ces âges correspondent aux âges de puberté et il est admis que l'étape de la puberté est en général assez mal connue en Afrique. Les adolescents ont tendance à se donner un âge plus élevé que leur âge réel.

Tableau n°3: REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTE
SELON LE SEXE ET L'AGE

AGE	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble		R.M.
	Effectifs	o/oo	Effectifs	o/oo	Effectifs	o/oo	
	- 0	1 868	15,7	1 885	15,9	3 753	
1 - 4	5 526	46,5	5 510	46,4	11 036	92,9	100
5 - 9	5 754	48,4	5 359	45,1	11 113	93,5	107
10 - 14	4 669	39,3	4 119	34,7	8 788	74,0	113
15 - 19	5 306	44,7	5 361	45,1	10 667	89,8	100
20 - 24	6 433	54,1	5 099	42,9	11 532	97,0	126
25 - 29	7 629	64,2	5 783	48,7	13 412	112,9	132
30 - 34	6 566	55,3	4 311	36,3	10 877	91,6	152
35 - 39	6 007	50,6	3 463	29,1	9 470	79,7	173
40 - 44	4 006	40,4	2 757	23,2	7 563	63,6	174
45 - 49	3 914	32,9	2 147	18,1	6 061	51,0	182
50 - 54	2 731	23,0	1 614	13,6	4 345	36,6	169
55 - 59	2 038	17,1	1 049	8,8	3 087	25,9	194
60 - 64	1 473	12,4	796	6,7	2 269	19,1	185
65 - 69	1 026	8,6	510	4,3	1 536	12,9	201
70 - 74	820	6,9	489	4,1	1 309	11,0	167
75 - 79	506	4,2	292	2,4	798	6,6	173
80 et +	530	4,5	291	2,4	821	6,9	182
IND.	296	2,5	49	0,4	345	2,9	-
TOTAL ...	67 898	517,6	50 884	428,4	118 782	1000,0	133

Donnée physique n. 1

1990

1991

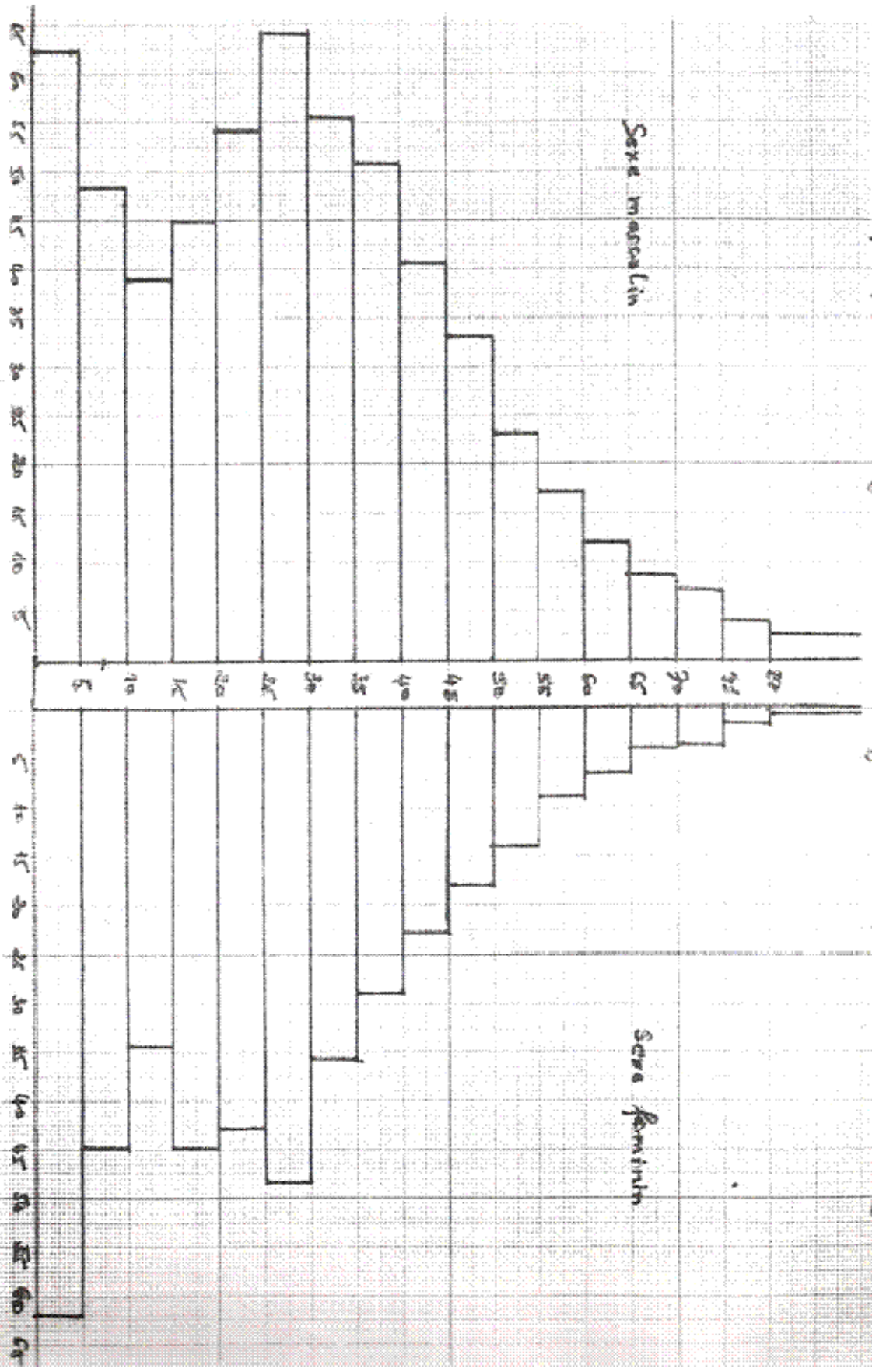
1992

1993

1994

Sexe masculin

Sexe féminin



La saillie entre 25-29 tient au fait que cette tranche d'âge correspond aux âges de migration.

En effet, la population non sénégalaise est constituée dans sa grande majorité de migrants et comme nous allons le voir plus loin de ressortissants des pays africains (78 %) et plus particulièrement des pays voisins (72 %).

La base de la pyramide est large entre 0 et 4 ans mais elle se retrecit vite entre 5 et 9 ans en raison probablement d'une forte mortalité infantile caractéristique des populations africaines.

Cette assez forte proportion d'enfants est en fait en relation directe avec le pourcentage élevé d'adultes.

2.2.3. Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité qui se chiffre à 133 % pour l'ensemble fait apparaître une nette prédominance des effectifs masculins sur les effectifs féminins.

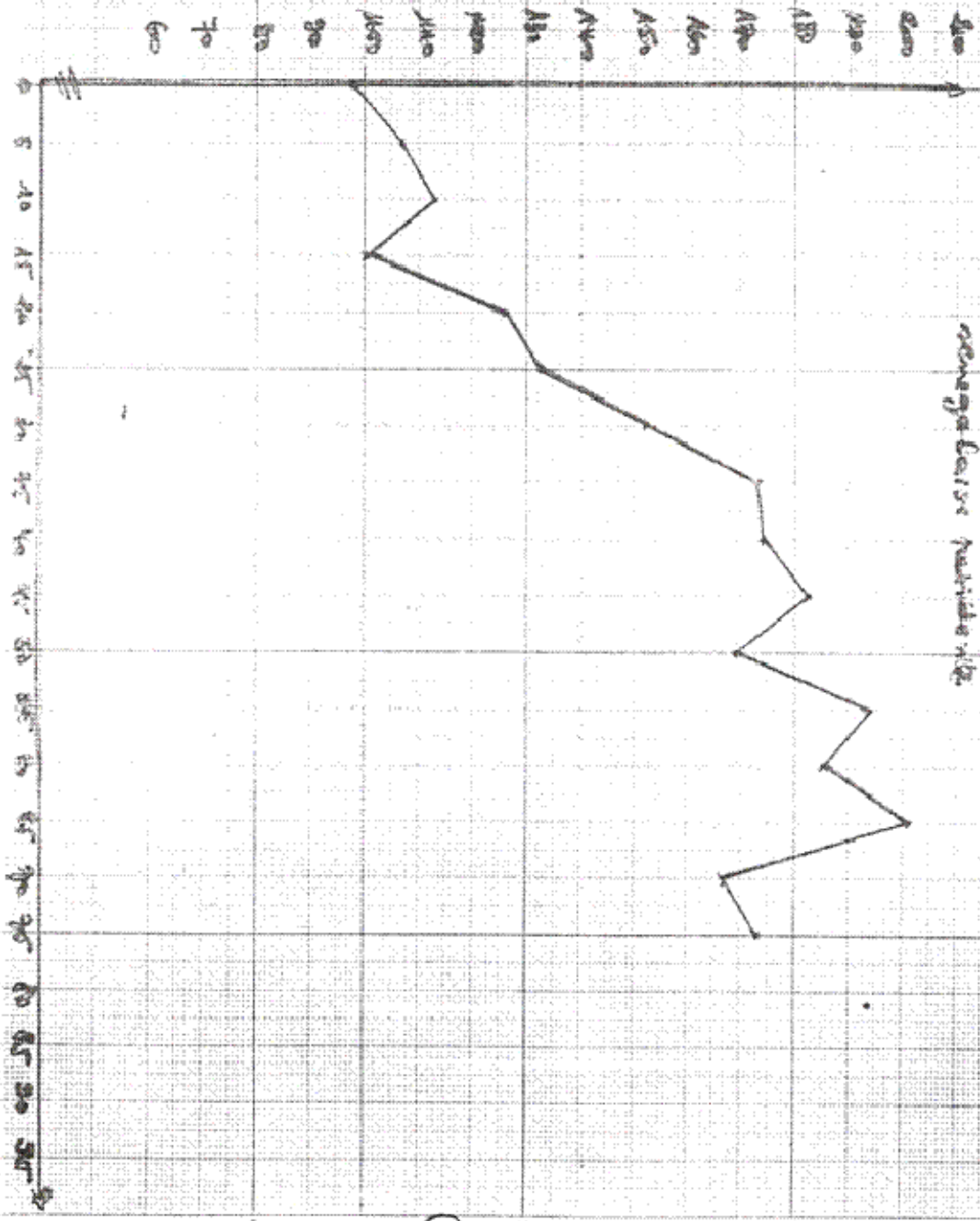
Le rapport de masculinité est pratiquement à tous les âges supérieur à 100 du fait que la plupart des étrangers sont des migrants, et que la migration touche davantage les hommes que les femmes.

Avant 40 ans, le rapport de masculinité est régulièrement en hausse on fait exception des deux groupes d'âges 1-4 ans et 15-19 ans.

Après 40 ans, son évolution se fait en dents de scie en raison probablement des erreurs de déclaration d'âge qui sont plus fréquentes aux âges élevés. En effet, la population étrangère en grande majorité africaine ne dispose pas de toujours de pièces d'état civil fiables et l'estimation de l'âge des personnes se fait à l'aide de calendriers historiques. L'estimation devient de plus en plus délicate plus on avance en âge. Les fluctuations dans les valeurs du rapport de masculinité aux derniers âges peuvent aussi bien être réelles qu'être dues à la faiblesse des effectifs concernés.

Geographie n°2

Calculer le rapport de masculinité de la population par
régions françaises



3.1.4. - Répartition par année d'âge

Les distorsions constatées lors de l'analyse de la population sénégalaise apparaissant aussi dans le cas de la population non sénégalaise l'examen de la répartition de la population étrangère par année d'âge révèle les faits suivants.

- tout d'abord le gonflement des effectifs correspondant aux âges terminés par les chiffres 10, 20, 30, 40 ect.....
- et des dégrossissements pour tous les chiffres encadrants les nombres ronds.

Les enquêteurs ont été indubitablement conduits au phénomène d'attraction des nombres ronds et de répulsion des nombres encadrants. Cela reste un des inconvénients de l'estimation des âges.

Toutefois, il semblerait que les agents recenseurs n'aient pas respectés les mises en garde qui leur avaient été faites à propos de ces deux phénomènes. Ils se seraient laissés aller à la facilité.

Aussi, la pyramide des âges construite sur la base des données par année d'âge serait fortement perturbée et serait peu significative.

Par conséquent, nous nous sommes gardés de construire une telle courbe qui a priori n'aurait pas beaucoup de sens.....

3.3. - Situation matrimoniale

3.3.1. - Situation matrimoniale sur le sexe

La polygamie constitue un phénomène perturbateur dans l'analyse de la nuptialité. En effet, le décès d'un homme polygame s'accompagne automatiquement du veuvage de toutes ses épouses alors que le décès d'une épouse n'entraîne le veuvage du mari que si celui-ci est monogame.

D'autre part, un homme polygame qui divorce laisse invariant son statut matrimonial tandis que tel n'est pas le cas pour la femme divorcée.

Tableau N° 4 : Répartition de la population non sénégalaise résidente âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial.

Sexe masculin		Situation		Sexe féminin	
Effectifs	%	Matrimoniale	Effectifs	%	
21 204	42,3	Célibataire	4 471	13,1	
26 150	52,2	Marié(es)	26 358	77,5	
658	1,3	Veufs(ves)	2 437	7,2	
882	1,7	Divorcé(es)	675	2,0	
1 187	2,5	Autres	70	0,2	
50 081	100,0	Ensemble	34 011	100,0	

Il ressort du tableau ci-dessus que plus de la moitié des hommes âgés de 15 ans et plus est marié tandis que le pourcentage des célibataires s'élève à 42,3 %.

Par contre chez les femmes, ce dernier pourcentage est très faible (13,1 %) alors que la proportion des femmes mariées est très importante (77,5 %). Par ailleurs, on note que la proportion des femmes mariées est plus élevée dans la population étrangère que dans la population sénégalaise. Encore une fois, les étrangers sont constitués en majorité de ressortissants des pays voisins qui sont surtout de confession musulmane. En effet, l'islam est un des facteurs qui expliquerait le fort pourcentage de mariés.

La proportion relativement importante de veuves ^{par} rapport aux veufs tiendrait au phénomène signalé plus haut, à savoir la polygamie, qui aurait tendance à surestimer le premier chiffre et a contrario à sous-estimer le second.

Tableau n° 5 : REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS
 SELON LE SEXE, L'AGE ET LA SITUATION MATRIMONIALE
 (% DES RESIDENTS DE CHAQUE SEXE A CHAQUE AGE)

	SEXE MASCULIN			GROUPE	SEXE FEMININ		
	Célibataire	Marlé	Veuf		Célibataire	Marlé	Veuve
97.9	1.7	-	-	15 - 19	45.6	54.3	0.2
89.2	9.5	-	0.1	20 - 24	17.0	80.8	0.5
61.4	35.2	0.2	0.4	25 - 29	6.7	91.0	0.7
32.8	62.6	0.3	1.2	30 - 34	4.0	92.3	1.6
21.9	72.4	0.7	1.9	35 - 39	4.2	91.0	2.1
14.3	79.6	0.8	2.5	40 - 44	3.8	87.8	5.1
11.1	81.7	1.6	2.9	45 - 49	3.3	83.3	9.5
9.6	81.9	2.3	3.4	50 - 54	4.6	74.2	16.8
7.4	82.6	2.7	4.6	55 - 59	5.1	63.6	27.4
9.2	79.3	4.4	4.9	60 - 64	4.3	49.2	42.2
6.4	79.1	5.7	5.7	65 - 69	3.9	40.6	51.0
6.6	76.7	9.7	4.0	70 - 74	3.7	31.3	61.5
10.1	67.0	13.0	6.3	75 - 79	8.5	25.3	64.0
12.1	65.1	16.0	4.5	80 et +	9.9	12.7	75.3
42.3	52.2	1.3	1.7	TOTAL	13.1	77.5	7.2

Tableau n° 6 : REPARTITION DES HOMMES MARIÉS DE 15 ANS ET PLUS SELON LE GROUPE D'ÂGES
ET LE TYPE D'UNION (POPULATION NON SENÉGALAISE RESIDENTE)

Groupes d'âges	Monogame		Polygame		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
15 - 19	89	100.0	-	00	89	100.0
20 - 24	591	96.3	23	3.7	614	100.0
25 - 29	2 573	95.7	115	4.3	2 688	100.0
30 - 34	3 721	90.5	391	9.5	4 112	100.0
35 - 39	3 656	84.1	692	15.9	4 348	100.0
40 - 44	3 107	81.2	720	18.8	3 827	100.0
45 - 49	2 476	77.5	720	22.5	3 196	100.0
50 - 54	1 780	79.6	457	20.4	2 237	100.0
55 - 59	1 267	75.2	417	24.8	1 684	100.0
60 - 64	886	73.9	282	24.8	1 168	100.0
65 - 69	594	73.2	218	28.8	812	100.0
70 - 74	495	78.7	134	21.3	629	100.0
75 - 79	249	73.5	90	26.5	339	100.0
80 et +	244	60.0	163	40.0	407	100.0
ENSEMBLE	21 785	83.3	4 422	16.9	26 150	

Au niveau des ressortissants des pays limitrophes qui représentent près de 72 % de l'ensemble, l'existence des mêmes ethnies dans ces pays qu'au Sénégal ainsi que la crainte du contrôle administratif ont pu inciter ces derniers à se déclarer sénégalais.

En outre, bon nombre de libano-syriens et de cap-verdiens qui se sont nationalisés sénégalais se sont déclarés comme tel.

En effet, le nombre excessivement élevé de sénégalais nés à l'étranger (180.000) milite en faveur de cette hypothèse. Un tel phénomène n'est pas spécifique au Sénégal mais se rencontre dans la plupart des pays.

Le taux de 2,4 % d'étrangers semble de prime abord faible pour un pays largement ouvert au reste de monde.

3.4.2. Nationalité, sexe et lieu de naissance

Le tableau ci-dessous concerne les non nationaux répartis selon leur lieu de naissance et le sexe.

Tableau n°3 : REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE SELON LE SEXE ET LE LIEU DE NAISSANCE

Lieu de naissance	Sexe		Ensemble	
	masculin	féminin		%
- Sénégal	17 789	17 159	34 948	29,4
- Guinée-Conakry	19 268	10 136	29 404	24,7
- Cap-Vert- G. Bissau	7 984	8 851	16 835	14,2
- Maritanie	7 061	2 013	9 074	7,6
- Mali	4 175	2 109	6 284	5,3
- France	4 101	3 810	7 911	6,7
- Autres pays africains	2 448	1 581	4 029	3,4
- Gambie	1 403	1 541	2 944	2,5
- Liban-Syrie-Maroc	1 218	1 134	2 352	2,0
- Autres pays européens	334	313	647	0,5
- Amérique	181	153	334	0,3
- Asie	188	196	384	0,3
- Autres	1 748	1 888	3 636	3,1
ENSEMBLE	67 898	50 884	118 782	100,0

La majorité des étrangers contre toute attente est née au Sénégal (29,4 %). Cela prouve que certains étrangers ont séjourné assez longtemps au Sénégal au point d'y avoir constitué une descendance. Alors que près de 33 % des étrangers sont originaires de la Guinée Conakry, seuls environ 25 % y sont nés, tandis que les mêmes chiffres sont respectivement de 20 % et 14 % pour les ressortissants des îles du Cap-Vert et de Guinée Bissau.

De même, si 72 % des non nationaux sont originaires des pays voisins, seuls 54 % y sont effectivement nés. Il est probable que la différence soit dans la plupart des cas constituée par des individus qui sont soit nés au Sénégal, ont déclaré y être nés.

Chose surprenante enfin, parmi les français : 62 % ont déclaré être nés au Sénégal, ce qui paraît trop important comme pourcentage même si les relations entre la France et le Sénégal sont des plus étroites.

3.5. Niveau d'instruction

3.5.1. Niveau d'instruction et sexe

La population non sénégalaise a un niveau d'instruction plus élevé que la population sénégalaise. Le pourcentage des illettrés est moins important (35,2 %). Ceux qui ont fréquenté l'école coranique sont en général les ressortissants des états voisins qui sont en majorité de confession musulmane. Ils sont dans la proportion de 34,4 %.

Parmi eux, 70 % sont des hommes. L'école arabe elle représente 2,1 %. Environ 28 % des étrangers ont fréquenté ou sont entrain de fréquenter l'école dite moderne.

Les pourcentages respectifs pour l'école primaire et secondaire sont les suivants : 12,7 % et 10,7 %.

Les membres de l'assistance technique étrangère sont en général ceux qui ont suivi l'enseignement supérieur (3,0 %) et l'enseignement professionnel (1,9 %).

Tableau n° 10 : REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTS PAR AGE
ET NIVEAU D'INSTRUCTION

Groupes d'âges	Ecole coranique		Ecole primaire		Ecole secondaire		Illétrés	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
(1 - 4)								
5 - 9	1 682	15.1	3 783	34.0	-	-	3 039	27.3
10 - 14	1 904	21.7	2 854	32.5	1 483	16.9	2 225	25.3
15 - 19	3 304	31.0	1 077	10.1	2 351	22.0	3 522	33.0
20 - 24	4 409	38.2	943	8.2	1 353	11.7	3 737	32.4
25 - 29	5 348	39.9	712	5.3	1 085	8.1	4 769	35.5
30 - 34	4 275	39.3	571	4.3	1 024	9.4	3 785	35.0
35 - 39	3 820	40.3	632	6.7	874	9.2	3 252	34.3
40 - 44	2 779	36.7	641	8.5	795	8.4	2 635	34.8
45 - 49	2 106	34.7	510	8.4	687	11.3	2 160	35.6
50 - 54	1 463	33.7	379	8.7	535	12.3	1 537	35.4
55 - 59	1 111	36.0	244	7.9	261	8.5	1 223	39.6
60 - 64	786	34.6	171	7.5	106	4.7	1 043	46.2
65 - 69	537	35.0	116	7.5	87	5.7	703	45.8
70 - 74	450	35.1	70	5.3	43	3.3	682	52.1
75 - 79	285	35.7	37	4.6	33	4.4	405	51.0
80 et +	289	35.2	23	2.8	9	1.1	481	58.6
TOTAL ...	34 637	34.4	12 787	12.7	10 738	10.7	35 331	35.2

3.6. L'activité économique

La population non sénégalaise dans sa grande majorité exerce une activité économique semblable à celle de la population sénégalaise. Toutefois, étant donné sa spécificité, elle est plus présente dans certains secteurs de la vie économique tel que le petit commerce où elle comble le vide laissé par les nationaux.

En effet, les nationaux répugnent à exercer certains petits métiers dont les étrangers n'hésitent pas à s'en occuper, faute d'autres choix. Cependant, certains emplois plus élevés dans l'échelle sociale sont occupés dans beaucoup de secteurs de la vie économique par ces derniers.

3.6.1. Répartition selon l'occupation et le sexe.

Le tableau qui suit fait ressortir que 51 % de la population non sénégalaise âgée de 6 ans et plus est constituée d'actifs contre 49% d'inactifs. Les pourcentages sont respectivement de 9 % et 91 % si l'on s'en tient exclusivement aux femmes et de 81 % et 19 % lorsqu'il s'agit d'hommes.

On constate qu'il existe un déséquilibre flagrant dans les deux cas. Il est indéniable qu'il y a eu sous-estimation des actifs et surestimation des inactifs pour le sexe féminin et vice-versa pour le sexe masculin.

Pour le sexe féminin, cela tient au fait que presque toutes les femmes ont été classées femmes au foyer et par conséquent inactives.

Tableau N° 11 Répartition de la population non sénégalaise selon le sexe et l'occupation (actifs et inactifs)

Occupation	Sexe		Ensemble	
	Sexe masculin %	Sexe féminin %	Actifs	Inactifs
Actifs	48,436	81,31	3,847	9,11
Inactifs	11,161	18,71	38,755	90,91
Ensemble	59,597	100,01	42,602	100,01
			102,199	100,0

Tableau n° 12 : REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTE

AGEE DE 6ANS ET PLUS SELON L'OCCUPATION ET LE SEXE

Sexe	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Occupation						
Actifs occupés	46 637	100,0	3 490	100,0	50 127	100,0
- Indépendant ou à son compte	22 811	48,9	698	20,0	23 509	46,9
- Aide familial	7 899	16,9	314	9,0	8 213	16,4
- Salarié	13 164	28,2	2 369	67,9	15 533	31,0
- Appranti	1 220	2,6	49	1,4	1 269	2,5
- Employeur	1 543	3,4	60	1,7	1 603	3,2
Actifs inoccupés	1 799	100,0	357	100,0	2 156	100,0
- Chômeurs ayant déjà travaillé	546	30,3	148	41,4	694	32,2
- Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1 253	69,7	209	58,6	1 462	67,8
TOTAL ACTIFS	48 436	-	3 847	-	52 283	-
INACTIFS	11 161	100,0	38 755	100,0	49 916	100,0
- Foyer (femme)	-		32 147	82,9	32 147	82,9
- Retraité	962		225		1 187	
- Rentier	36		10		46	
- Invalide	280		196		476	
- Elève	8 322	74,5	5 471		13 793	27,6
- Sans occupation	345		23		368	
- N.D.	1 216		683		1 899	

3.6.2. - Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe

Le tableau n° 11 fait apparaître que près de 47 % des actifs occupés sont des indépendants ou des individus à leur propre compte. Ils sont constitués comme nous allons le voir à la suite surtout d'agriculteurs, éleveurs, pêcheurs qui représentent le groupe professionnel plus important.

Les salariés occupent le pourcentage assez élevé de 31 % et les aides familiaux 16 %. Les employeurs et apprentis représentent des proportions minimes : 3,2 % et 2,5 %.

3.6.3. - Répartition de la population active occupée selon les grands groupes professionnels, le sexe et la nationalité

Au sein de la population active occupée, 46 % sont des agriculteurs, éleveurs, chasseurs, pêcheurs. Ce pourcentage bien qu'élevé est inférieur à celui de la population sénégalaise résidente.

La proportion assez substantielle des ressortissants des pays voisins qui sont comme le Sénégal à dominante agricole explique ce pourcentage relativement important d'agriculteurs.

La proportion assez élevée (24 %) du personnel commercial et vendeurs tient à la présence en nombre assez important dans le petit commerce de détail des ressortissants guinéens et mauritaniens. Les libano-syriens y occupent quant à eux le commerce de grande surface. L'assistance technique étrangère surtout française se retrouve au niveau du personnel des professions scientifiques, libérales, techniques et assimilés (58 % de l'ensemble) et du personnel administratif en général

Tableau n° 13 : REPARTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTE
SELON LE SEXE ET LES GRANDS GROUPES PROFESSIONNELS

Sexe	Sexe	Sexe	Ensemble	%
Nationalité	masculin	féminin		
- Personnel des prof. scientifique, libérales techniques et assim.	2 659	1 008	3 667	7,5
- Directeurs et cadres administratifs supér.	563	43	706	1,4
- Personnel adm. et assimilés	753	851	1 604	3,3
- Personnel commercial et vendeurs	10 029	552	10 591	21,6
- Travailleurs spécialisés dans les services	2 471	516	2 987	6,1
- Agriculteurs - élev. forestiers- pêcheurs chasseurs	22 471	207	22 678	46,2
- Ouvriers -manœuvres agricoles et conduct. d'engins	6 498	295	6 793	13,9
TOTAL PARTIEL	45 544	3 482	49 026	100,0
Déclaration imprécise de profession	1 664	718	2 382	4,6
TOTAL GENERAL	47 208	4 200	51 408	-

Tableau n° 15 : REPERTITION DE LA POPULATION NON SENEGALAISE RESIDENTE SELON LA NATIONALITE
 FIF L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE POUR CHAQUE SEXE
 SEXE FEMININ

Groupe d'activité prof.	Nationalité													
	Guinée Conakry	Cap Vert Guinée Bissau	Mauri- tanie	France	Mali	Autres pays africains	Liban Syrie Maroc	Gambie	Autres pays europ.	Asie	Amérique			
Personnel des professions scient.-Libérales -Techniques et assimilés	12	42	4	646	16	59	27	3	108	6	58			
Directeurs et cadres administ- ratifs supérieurs	-	-	-	28	3	4	1	-	4	1	2			
Personnel administratif et assimilés	12	63	4	595	16	44	35	9	49	5	11			
Personnel commercial et vendeurs	79	48	66	130	26	54	133	5	15	2	3			
Travailleurs spécialisés dans les services	45	217	30	94	13	26	15	19	29	11	5			
Agriculteurs -Éleveurs - forestiers-pêcheurs et chasse- urs	61	68	6	4	26	13	1	6	3	8	2			
Ouvriers -mandouvres agricoles et conduct. d'engins	34	95	34	36	11	27	26	1	20	3	-			
Déclaration imprécise de profession	204	133	69	65	69	54	20	20	25	16	19			
TOTAL	447	666	213	1 598	180	281	298	63	253	52	100			
% par rapport à chaque nationalité	3	5	7	25	5	9	10	4	21	7	18			

4EME PARTIE : MIGRATIONS ET DEPLACEMENTS

4.1. - MIGRATIONS

4.1.1. Migrations définitives

Les migrations définitives ou migrations durée de vie peuvent être étudiées lorsqu'on croise le lieu de naissance de la population avec son lieu de résidence.

Les migrants dits durée de vie sont constitués par les individus dont le lieu de naissance diffère de leur lieu de résidence.

Les non migrants sont ceux dont le lieu de naissance coïncide avec le lieu de résidence.

Lorsqu'on croise ces deux variables à l'échelon national, on obtient au niveau de chaque région le flux d'immigrants en provenance de chacune des autres régions (confère tableau n° 16). Ces données sont toutefois entachées de légères erreurs dues à des mauvaises déclarations de lieu de naissance. Toutefois, ces erreurs n'affectent pas sensiblement la fiabilité des données.

En outre, ces données présentent l'inconvénient de ne pas pouvoir situer les migrations dans le temps et encore moins les motifs des déplacements et les mouvements qui peuvent se produire entre temps. Selon le tableau qui suit les non migrants se trouvent sur la diagonale principale et correspondent aux individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence sont confondus. Les migrants durée de vie s'élevaient tous sexes confondus à 655 377 (4.879 103 - 4.223.726) personnes à la date du recensement. Ainsi, 13 % de la population sont intervenues dans la redistribution de la population, si l'on^{SA}refère au recensement de 1976. C'est un indicateur significatif de la mobilité de la population du pays. Ce chiffre devient 14 % si l'on exclut les sénégalais nés à l'étranger qui comme nous l'avons vu sont en majorité des étrangers. Ils sont au nombre de 181 000 personnes environ qui se sont déclarées sénégalais.

D'après toujours le tableau donnant la répartition de la population sénégalaise selon le lieu de naissance et le lieu de résidence il apparaît les faits suivants :

- La plupart des migrants durée de vie vont vers le Cap-Vert : c'est la région de Thiès qui est la plus grande pourvoyeuse suivie du Fleuve. Moins de la moitié de la population du Cap-Vert (40 %) est né hors de la région.

./.

Tableau N° 16 : REPARTITION DE LA POPULATION SENEGALAISE RESIDENTE SELON LE LIEU DE NAISSANCE
ET LE LIEU DE RESIDENCE

Lieu de naissance	Cap Vert	Casamance	Diourbel	Fleuve	Louga	Sénégal Oriental	Sine Saloum	Thiès	Ensemble
Cap-Vert	533 297	7 786	5 310	9 010	2 983	2 186	8 954	22 589	592 115
Casamance	47 603	611 931	866	2 100	437	2 532	5 356	4 338	675 163
Diourbel	37 261	1 118	371 256	1 515	7 486	1 246	26 494	14 087	460 463
Fleuve	69 155	5 790	3 397	470 487	5 987	4 697	10 014	12 846	582 373
Louga	36 656	876	15 357	8 562	387 863	1 174	25 019	21 399	496 906
Sénégal-Orient.	5 445	3 995	396	1 468	410	231 888	4 222	1 188	249 012
Sine Saloum	49 428	4 537	9 569	2 683	3 940	7 268	862 821	14 504	954 750
Thiès	75 590	1 807	12 127	3 053	6 868	1 310	13 383	572 620	686 758
Pays étrangers	37 692	62 146	3 142	12 282	2 838	22 663	25 019	7 466	181 563
ENSEMBLE	892 127	669 986	421 420	511 160	418 812	274 964	989 597	671 037	14 879 103

- Les régions de Casamance, du Sine Saloun, du Sénégal-Oriental et du Fleuve qui sont des régions frontalières reçoivent beaucoup de migrants des pays voisins.

- Les régions du bassin arachidier (Sine Saloun, Diourbel, Thiès, et Louga) ont des échanges importants de migrants entre eux, cela probablement en raison de l'extension de la culture de l'arachide qui a entraîné d'intenses mouvements de population depuis l'époque coloniale.

Tableau n° 17 : POPULATION SENEGGAISE RESIDENTE
(Migrants durée de vie)

REGIONS	Immigrants	Emigrants	Solde migratoire
- Cap- Vert	358 830	58 818	+ 300 012
- Casamance	88 055	63 232	+ 24 823
- Diourbel	50 164	89 207	- 39 043
- Fleuve	40 673	111 886	- 71 213
- Louga	30 949	109 043	- 78 094
- Sénégal Oriental	43 076	17 124	+ 29 952
- Sine saloun	126 776	91 929	+ 34 847
- Thiès	98 417	114 138	- 15 721
- Pays étrangers (1)	(181 563)	(2)	(2)
ENSEMBLE	836 940	655 377	181 563

D'après le tableau ci-dessous, quatre régions apparaissent comme des zones d'accueil avec une balance migratoire positive.

Le Cap-Vert avec un solde de + 300 000 entrants, le Sine Saloun + 35 000, le Sénégal Oriental + 30 000 et la Casamance 25 000 entrants.

Ainsi donc le Cap-Vert est la région qui a de loin le plus reçu de personnes qu'elle en a perdu.

./.

(1) Sénégalais dont le lieu de naissance se situe hors du Sénégal.
(2) chiffres déjà ventilés selon la région de résidence.

Les déplacements sont probablement dus à des motifs d'ordre économique. La morte saison pousse des ruraux à partir du Cap-Vert en général à la recherche d'un emploi temporaire.

La balance des entrées et sorties temporaires montre que toutes les régions ont un solde négatif.

Le solde est toutefois plus important pour les régions du Sine Saloum, de Casamance, de Thiès et du Fleuve.

Tableau n° 18 : REPARTITION DES RESIDENTS ABSENTS SELON LA REGION D'ORIGINE ET LE LIEU DE DESTINATION
(POPULATION TOTALE RESIDENTE) (2 SEXES REUNIS)

Region d'origine	Cap-Vert	Casemance	Diourbel	Fleuve	S. Oriental	S. Saloum	Thiès	Louga	Stranger	Total
Cap-Vert	7 302	2 032	2 045	2 360	450	3 015	5 160	1 160	4 438	30 003
Casemance	8 204	35 282	115	278	539	1 004	426	50	9 796	55 694
Diourbel	8 596	487	9 562	329	128	2 587	1 392	876	1 039	25 196
Fleuve	10 521	499	605	19 932	507	1 293	4 330	899	7 454	46 040
Sénégal Oriental	1 202	332	150	412	9 446	1 031	174	70	2 611	15 428
Sine Saloum	12 628	1 279	2 972	511	918	37 929	4 117	943	8 179	69 476
Thiès	17 628	342	1 712	582	240	1 831	15 588	1 228	1 480	40 417
Louga	7 356	121	3 601	2 140	91	2 832	4 645	12 988	1 534	35 308
TOTAL	75 427	40 331	20 946	26 544	12 319	51 522	36 332	18 220	36 311	317 209

CONCLUSION

Au terme de cette étude, on peut en dégager les quelques constatations suivantes :

L'analyse des résultats du recensement confirme le déséquilibre dans la répartition géographique de la population. Si l'Est du pays est quasi vide, par contre les densités de population s'élèvent plus ou s'approche de la façade maritime où sont localisés la plupart des villes.

Le Sénégal apparaît comme l'un des pays les plus urbanisés de l'Afrique au Sud du Sahara. Le taux d'urbanisation dépasse 30%.

La population du Sénégal se caractérise aussi par son extrême jeunesse. En effet les moins de 20 ans représentent près de 54% de la population.

L'examen de la situation matrimoniale de la population fait apparaître que le mariage est précoce surtout chez les jeunes filles. En effet à 25 ans, la plupart des jeunes filles sont déjà mariées et le célibat définitif est presque négligeable. Le niveau d'instruction de la population n'est pas très élevé surtout si l'on s'en tient exclusivement à l'enseignement moderne en français. Le taux d'analphabétisme avoisine les 80%.

L'activité économique est essentiellement agricole. Environ 70% de la population vivent de l'agriculture ou sens large. Le Sénégal accueille par ailleurs un nombre assez important d'étrangers = 180.000 si l'on en croit les résultats du recensement. Ce chiffre paraît toutefois sous-évalué du fait de nombreuses fausses déclarations pour des raisons diverses.

L'essentiel des étrangers provient des pays de la sous-région et l'existence des mêmes ethnies dans les états voisins qu'au Sénégal font qu'ils se fondent sans grande difficulté dans la population de leur pays d'accueil.

Cette population est constituée essentiellement d'adultes. La situation matrimoniale de cette sous-population n'est pas sensiblement différente de celle de la population sénégalaise. Les étrangers jouissent cependant d'un niveau d'instruction dans l'ensemble supérieur à celui de la population sénégalaise.